

OBSERVATIONS SUR LES STATISTIQUES COMMUNIQUÉES SUR LES STUPÉFIANTS

Résumé

Depuis le début de l'année 2020, la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a mis à rude épreuve la capacité de la communauté internationale à assurer un accès adéquat aux substances placées sous contrôle international et leur disponibilité à des fins médicales et scientifiques pour les personnes qui en ont besoin. La chaîne d'approvisionnement mondiale en médicaments a été perturbée du fait que tant la production des matières premières indispensables à la fabrication des principes pharmaceutiques actifs que celle des principes actifs eux-mêmes ont été interrompues dans certains des principaux pays producteurs et que la fermeture des frontières et d'autres mesures de distanciation physique adoptées dans un certain nombre de pays ont engendré des problèmes logistiques. L'Organe international de contrôle des stupéfiants, dans son rapport annuel pour 2020, a alerté la communauté internationale à ce sujet. Les statistiques globales sur les stupéfiants pour certains pays en 2020 confirment une augmentation de la consommation, de la production et des stocks de certaines substances (en particulier le fentanyl et ses analogues), en raison principalement de la hausse significative des besoins liés à la prise en charge de la douleur et à la sédation des patientes et patients atteints de la COVID-19 admis en soins intensifs.

L'analyse régionale de la consommation totale d'analgésiques opioïdes pour la prise en charge de la douleur confirme la persistance de disparités entre les régions. En effet, la consommation de ces produits est presque exclusivement limitée aux pays développés d'Europe et d'Amérique du Nord, le niveau de consommation dans d'autres régions étant souvent insuffisant pour couvrir les besoins médicaux de la population.

Le déséquilibre entre les régions n'est pas dû à une pénurie de matières premières opiacées. Hormis l'opium, dont la production est en baisse depuis plusieurs années, d'une manière générale, l'utilisation de paille de pavot et de concentré de paille de pavot issus des variétés riches en thébaïne et riches en morphine est demeurée à un niveau élevé en 2020 et les stocks ont augmenté, ce qui indique que l'offre est plus que suffisante pour satisfaire la demande, bien que la demande exprimée par certains pays ne reflète pas nécessairement les besoins médicaux réels de la population.

L'un des principaux problèmes que rencontrent de nombreux pays à faible revenu est l'accès limité aux analgésiques opioïdes abordables tels que la morphine. En 2020, 239,7 tonnes de morphine (77,6% de la production mondiale) ont été transformées en d'autres stupéfiants ou en substances non visées par la Convention de 1961 telle que modifiée. Seules 35,3 tonnes (11,4%, contre 9,4% en 2019), soit la plus importante quantité enregistrée au cours des 20 dernières années, ont été consommées directement, essentiellement pour les soins palliatifs. Une quantité plus faible (8,1 tonnes, soit 2,6% de la production mondiale) a été utilisée pour la fabrication de préparations inscrites au Tableau III, et le reste a été utilisé à d'autres fins. Sur la quantité de morphine consommée pour la prise en charge de la douleur et des souffrances (35,3 tonnes, soit 11,4% de la production mondiale), 16,9% seulement était disponible pour la majeure partie de la population mondiale (82,6%) vivant principalement dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire. Hors préparations inscrites au Tableau III, la plupart de la consommation directe totale de morphine (83,1%) est une fois encore rattachée à un petit nombre de pays situés essentiellement en Europe et en Amérique du Nord.

L'oxycodone est l'opioïde semi-synthétique qui a le plus souvent été mis en cause dans les cas de décès par surdose ces dernières années, en particulier en Amérique du Nord. Sa fabrication a augmenté, mais sa consommation, après avoir fortement augmenté entre 2001 et 2013, a progressivement diminué pour tomber à 88,1 tonnes en 2020. L'oxycodone a été consommée

essentiellement en Amérique du Nord, en Europe occidentale et centrale, en Australie et en Chine. La consommation et la fabrication d'hydromorphone, autre puissant opioïde, ont augmenté, la consommation étant majoritairement concentrée aux États-Unis et au Canada. La consommation d'héroïne à des fins médicales est restée relativement stable, à 658,4 kg, en 2020, les principaux pays consommateurs ayant été la Suisse, les Pays-Bas et l'Allemagne, dans cet ordre.

Parmi les opioïdes synthétiques, le fentanyl est, après l'oxycodone, l'autre opioïde associé aux décès par surdose ces dernières années. Après avoir augmenté pendant plusieurs années, la fabrication de fentanyl a atteint un niveau record en 2010 et suivi depuis lors une tendance instable à la baisse, pour tomber à 2,5 tonnes en 2020. Dans ce cas également, la tendance à la baisse tient peut-être aux inquiétudes suscitées par les décès par surdose attribués à l'usage abusif de cette substance ou de substances apparentées. Dans certains pays, la consommation d'analogues du fentanyl, à savoir l'alfentanil, le rémifentanil et le sufentanil, qui sont principalement utilisés comme anesthésiques, et leur utilisation ont augmenté durant la pandémie de COVID-19 en tant qu'analgésiques et qu'inhibiteurs de l'activité respiratoire chez les patientes et patients placés sous ventilation mécanique en soins intensifs et en tant qu'analgésiques lors de manipulations douloureuses.

En 2020, aucune fabrication de dextropropoxyphène ou de kétobémidone n'a été signalée. La fabrication de diphénoxylate s'est poursuivie en quantités bien moindres que par le passé. En 2020, la fabrication de tilidine a encore diminué, tombant à 27,4 tonnes, niveau le plus bas jamais enregistré. La fabrication de péthidine et de trimépéridine est restée instable. La fabrication et la consommation de méthadone ont augmenté pour atteindre 44,1 tonnes et 59 tonnes, respectivement.

La culture, la production et l'utilisation licites du cannabis ont considérablement augmenté depuis 2000, lorsque de plus en plus de pays de toutes les régions ont commencé à utiliser le cannabis et les extraits de cannabis à des fins médicales et scientifiques. En 2020, la production licite totale de cannabis était de 650,8 tonnes. Étant donné que la culture licite du cannabis à des fins médicales et scientifiques s'est considérablement accrue ces dernières années et que le rendement et les procédés de fabrication ne sont pas normalisés, des précisions ont été demandées aux gouvernements au sujet de certaines données, dans un souci de cohérence.

Depuis 2000, le Pérou est le seul pays exportateur de feuille de coca sur le marché mondial. En 2020, ses exportations se sont élevées à 148,9 tonnes, la totalité étant destinée aux États-Unis pour l'extraction d'aromatisants et, accessoirement, la fabrication de cocaïne. L'État plurinational de Bolivie a déclaré la production de 30 954 tonnes en 2020 pour l'utilisation autorisée dans le pays, conformément à la réserve qu'il a formulée en 2013, lorsqu'il a adhéré de nouveau à la Convention de 1961 telle que modifiée. En 2020, la fabrication licite de cocaïne dans le monde a considérablement diminué, passant à 18,3 kg, tandis que la consommation licite est restée relativement stable à 396,4 kg.

Présentation des observations sur les statistiques communiquées sur les stupéfiants

1. Les présentes observations ont pour objet de faciliter l'utilisation des données qui figurent dans les tableaux des statistiques communiquées en ce qui concerne la production, la fabrication, la consommation¹, l'utilisation², les stocks et les échanges licites de matières premières opiacées, des principaux opioïdes, notamment des stupéfiants synthétiques placés sous contrôle international, ainsi que de cannabis, de feuille de coca et de cocaïne. Sauf indication contraire, ces observations portent sur l'évolution observée au cours de la période 2001-2020.

¹Aux fins de la Convention unique sur les stupéfiants de 1961 telle que modifiée par le Protocole de 1972, un stupéfiant est considéré comme « consommé » lorsqu'il a été fourni à une personne ou entreprise pour la distribution au détail, pour l'usage médical ou pour la recherche scientifique ; le mot « consommation » s'entend conformément à cette définition (art. 1, par. 2, de la Convention).

²Conformément à l'article 20 de la Convention de 1961 telle que modifiée, les Parties adressent à l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS) des statistiques ayant trait à l'utilisation de stupéfiants pour la fabrication d'autres stupéfiants, de préparations inscrites au Tableau III de la Convention et de substances non visées par la Convention, et à l'utilisation de la paille de pavot pour la fabrication de stupéfiants.

2. Les tableaux qui figurent dans la quatrième partie et les annexes IV et V du présent rapport contiennent les données communiquées par les gouvernements à l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS), conformément aux dispositions de l'article 20 de la Convention unique sur les stupéfiants de 1961 telle que modifiée par le Protocole de 1972³. Les données statistiques les plus récentes visées par les observations sont celles de 2020. Le fait que certains gouvernements n'ont pas soumis de rapport, ou ont soumis des rapports incomplets ou imprécis, parfois même très incomplets ou très imprécis, peut avoir une incidence sur l'exactitude de certaines des informations contenues dans le présent rapport⁴. Les conclusions et les recommandations les plus pertinentes que l'OICS a formulées en se fondant sur l'analyse des données statistiques figurent au chapitre II de son rapport annuel⁵.

³Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 976, n° 14152.

⁴Des informations détaillées concernant la communication des rapports statistiques par les gouvernements figurent à l'annexe I de la présente publication.

⁵E/INCB/2021/1.

Matières premières opiacées

3. L'opium et la paille de pavot sont les matières premières obtenues à partir de la plante de pavot à opium (*Papaver somniferum*), dont sont extraits des alcaloïdes comme la morphine, la thébaïne, la codéine et l'oripavine. Le concentré de paille de pavot est un produit obtenu lors du processus d'extraction d'alcaloïdes de cette paille. Il est soumis à contrôle au titre de la Convention de 1961 telle que modifiée. Des informations détaillées sur l'offre de matières premières opiacées et la demande d'opiacés à des fins médicales et scientifiques figurent dans la troisième partie de la présente publication.

Opium

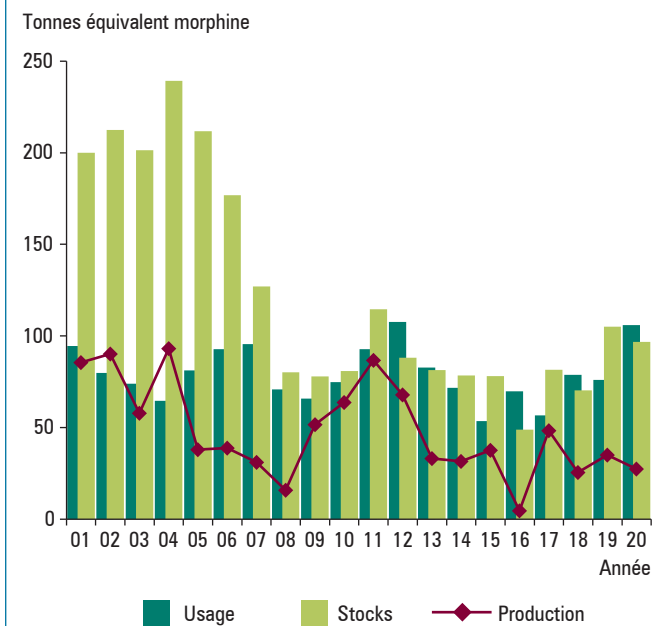
4. L'opium (aussi appelé « opium brut ») est le latex obtenu en pratiquant des incisions sur les capsules vertes de la plante de pavot. À des fins statistiques et pour faciliter les comparaisons, les chiffres concernant la production et le commerce de l'opium se fondent sur une teneur en humidité de 10%. Le cas échéant, les données relatives à l'opium sont également exprimées en équivalent morphine⁶ pour

⁶La quantité exprimée en équivalent morphine ou en équivalent thébaïne est calculée par l'OICS sur la base du rendement industriel en alcaloïde obtenu à partir de l'opium ou de la paille de pavot. Les alcaloïdes secondaires de l'opium ou de la paille de pavot qui sont convertibles en morphine ou en thébaïne ont également été pris en compte, et les quantités correspondantes ajustées au moyen des taux de conversion appropriés, chaque fois que l'OICS a été avisé de leur extraction en quantités significatives d'un point de vue commercial.

permettre la comparaison entre l'opium et la paille de pavot. La figure 1 présente la production, les stocks et l'usage (consommation et utilisation) licites de l'opium au cours de la période 2001-2020, exprimés en équivalent morphine.

5. En 2000, la production d'opium était supérieure à 1 300 tonnes (147,6 tonnes en équivalent morphine), puis elle a fortement baissé, tombant jusqu'à 143,7 tonnes en 2008 (15,8 tonnes en équivalent morphine). Elle a ensuite connu un rebond jusqu'en 2011, où elle a atteint 789,1 tonnes en poids brut (86,8 tonnes équivalent morphine), mais elle n'a ensuite cessé de baisser, pour tomber à son niveau le plus bas en 20 ans, 42,3 tonnes (4,6 tonnes équivalent morphine), en 2016. La production a augmenté de nouveau en 2017, pour atteindre 439,3 tonnes (48,3 tonnes équivalent morphine), avant de retomber à 250,1 tonnes (27,5 tonnes équivalent morphine) en 2020. L'Inde, qui était le principal producteur et le seul exportateur licite d'opium brut en 2020, en a fabriqué 245 tonnes (26,9 tonnes équivalent morphine), ce qui correspond à 98% de la production mondiale totale. Elle était suivie de la Chine, qui en a produit 4,7 tonnes (0,5 tonne équivalent morphine), soit 1,9% du total mondial. Toutefois, en Chine, la paille de pavot a remplacé l'opium comme principale matière première servant à la fabrication d'alcaloïdes depuis 2000. Le Japon et la République populaire démocratique de Corée en ont également produit de petites quantités, représentant ensemble 0,1% du total mondial.

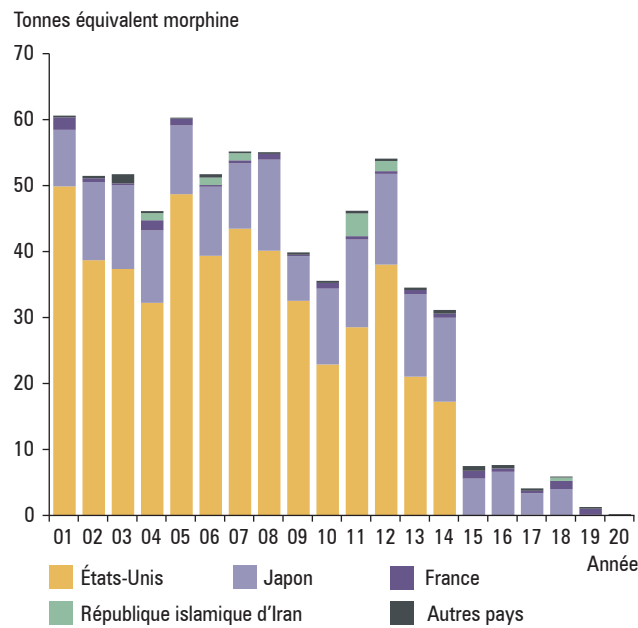
Figure 1. Opium : production, stocks^a et usage (consommation et utilisation)^b au niveau mondial, en équivalent morphine, 2001-2020



^aStocks au 31 décembre de chaque année.

^bY compris l'usage de l'opium saisi en République islamique d'Iran et au Myanmar.

Figure 2. Opium : importations en provenance de l'Inde, en équivalent morphine, 2001-2020



6. Les importations d'opium en provenance de l'Inde (voir fig. 2) ont poursuivi leur nette tendance à la baisse entamée en 2015. Par rapport aux 11,3 tonnes (1,2 tonne équivalent morphine) importées en 2019, les importations en 2020 sont tombées à 1,6 tonne (0,1 tonne équivalent morphine). Ces importations sont les plus faibles depuis 20 ans et représentent une baisse très importante par rapport à 2001 (550,9 tonnes, ou 60,6 tonnes équivalent morphine). En 2020, les principaux pays importateurs d'opium étaient l'Espagne (0,7 tonne, soit 44,5 % de la totalité des importations), suivie de l'Allemagne (0,5 tonne, soit 33,7 %) et de la Suisse (0,1 tonne, soit 7,5 %). Plusieurs autres pays ont importé des quantités inférieures à 0,1 tonne. Il convient de noter qu'en 2019 le Japon a cessé d'importer de l'opium et a commencé à importer du concentré de paille de pavot, ce qui a eu un impact sur la diminution des importations et des exportations, ainsi que sur l'augmentation des stocks détenus par l'Inde.

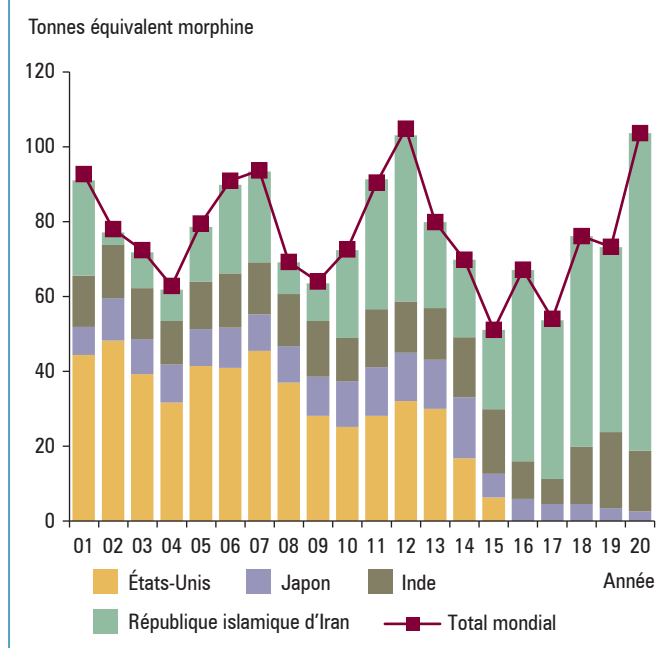
7. Comme les années précédentes, l'opium a été utilisé essentiellement pour l'extraction d'alcaloïdes, une petite quantité seulement (13,1 tonnes, soit 1,4 tonne équivalent morphine) ayant servi à fabriquer des préparations inscrites au Tableau III. Les quantités utilisées (y compris l'opium saisi utilisé en République islamique d'Iran et au Myanmar) ont augmenté, passant de 666 tonnes (73,2 tonnes équivalent morphine) en 2019 à 942,3 tonnes (103,6 tonnes équivalent morphine) en 2020. En 2020, tout comme en 2019, les principaux pays qui ont déclaré avoir

utilisé de l'opium pour l'extraction d'alcaloïdes étaient la République islamique d'Iran (770,3 tonnes, soit 84,7 tonnes équivalent morphine), l'Inde (147,5 tonnes, soit 15,6 tonnes équivalent morphine) et le Japon (23,7 tonnes, soit 2,5 tonnes équivalent morphine) (voir fig. 3). L'opium utilisé par la République islamique d'Iran provenait de saisies. La République populaire démocratique de Corée a déclaré avoir utilisé 0,4 tonne d'opium (0,05 tonne d'équivalent morphine), et les États-Unis ont déclaré en avoir utilisé 0,2 tonne (0,02 tonne d'équivalent morphine). Le tableau III qui figure à la quatrième partie de la présente publication donne des indications plus précises concernant l'utilisation de l'opium pour l'extraction d'alcaloïdes et les alcaloïdes obtenus.

8. Bien qu'il soit essentiellement produit pour l'extraction d'alcaloïdes, l'opium est également consommé dans certains pays sous forme de préparations, principalement pour le traitement de la diarrhée et de la toux. La plupart de ces préparations sont inscrites au Tableau III de la Convention de 1961 telle que modifiée⁷. La consommation totale d'opium à ces fins fluctue depuis 2001. En 2020, les quantités d'opium consommées et utilisées pour la fabrication de préparations inscrites au Tableau III

⁷Les préparations inscrites au Tableau III de la Convention de 1961 telle que modifiée sont exemptées de plusieurs mesures de contrôle normalement obligatoires pour les préparations contenant des stupéfiants, notamment de la déclaration concernant leur consommation et les échanges internationaux dont elles font l'objet.

Figure 3. Opium : utilisation⁹ pour l'extraction d'alcaloïdes, en équivalent morphine, 2001-2020



⁹Y compris l'utilisation de l'opium saisi en République islamique d'Iran et au Myanmar.

s'établissaient à l'échelle mondiale à 13,1 tonnes (1,4 tonne équivalent morphine), dont 8 tonnes (0,8 tonne équivalent morphine) en France et 4,2 tonnes (0,4 tonne équivalent morphine) en Chine.

9. Les stocks mondiaux d'opium avaient atteint un niveau record en 2004 (2 176,2 tonnes, soit 239,3 tonnes équivalent morphine). Ils ont ensuite commencé à diminuer jusqu'en 2018, où ils se sont établis à 640,1 tonnes (70,4 tonnes en équivalent morphine). Toutefois, en 2019, les stocks ont augmenté de manière significative pour atteindre 954,7 tonnes (105,5 tonnes équivalent morphine) à l'échelle mondiale, puis, en 2020, ils ont légèrement diminué pour s'établir à 879,6 tonnes (96,7 tonnes équivalent morphine) (voir fig. 1). L'Inde en détient toujours les stocks les plus importants : 839,3 tonnes (92,3 tonnes équivalent morphine), soit 95,4 % du total mondial. Viennent ensuite les stocks détenus par le Japon (25 tonnes, ou 2,7 tonnes équivalent morphine), qui continue de réduire progressivement ses stocks d'opium puisqu'il se tourne vers le concentré de paille de pavot pour la fabrication d'opiacés. La France en détenait 7,9 tonnes (0,8 tonne équivalent morphine). Parmi les quatre principaux détenteurs de stocks d'opium, celui qui en détient le moins est la Chine, avec 5,5 tonnes (0,6 tonne en équivalent morphine)⁸.

⁸Des informations détaillées sur la fabrication, les stocks et la demande d'opium figurent dans la troisième partie du présent rapport.

Paille de pavot

10. La paille de pavot comprend toutes les parties de la plante de pavot à opium après fauchage, à l'exception des graines. La morphine est le principal alcaloïde tiré des variétés de pavot à opium cultivées dans la plupart des pays producteurs. La culture commerciale du pavot à opium à forte teneur en thébaïne a commencé au cours de la seconde moitié des années 90. Dans la présente publication, la paille de pavot provenant de variétés de pavot à opium riches en morphine est appelée « paille de pavot (M) », celle issue de variétés riches en thébaïne « paille de pavot (T) », celle issue de variétés riches en codéine « paille de pavot (C) », celle issue de variétés riches en oripavine « paille de pavot (O) » et celle issue de variétés riches en noscapine « paille de pavot (N) ». Outre leur alcaloïde principal (morphine, thébaïne, codéine, oripavine ou noscapine), certaines variétés contiennent d'autres alcaloïdes qu'il est possible d'extraire.

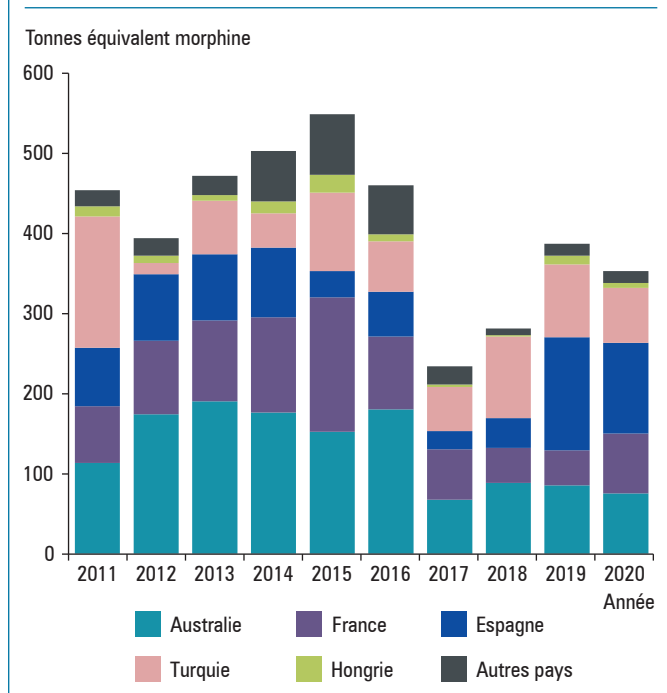
11. La concentration d'alcaloïdes dans la paille de pavot varie considérablement suivant les pays producteurs. Pour comparer les niveaux de production des différents pays, il faut donc utiliser un dénominateur commun : l'équivalent morphine ou thébaïne de la quantité de paille produite dans chaque pays. La culture commerciale du pavot à opium à forte teneur en codéine a commencé en Australie en 2009 et en France en 2013.

Paille de pavot provenant principalement de pavot à opium riche en morphine⁹

12. Bien que la communication de données statistiques relatives à la production de paille de pavot soit facultative, la plupart des pays qui cultivent le pavot à opium pour en extraire des alcaloïdes ont fourni des informations pour 2020. La production mondiale de paille de pavot (M) exprimée en équivalent morphine s'est caractérisée par une tendance à la hausse de 2000 à 2020. Elle a fortement fluctué au fil des ans, principalement au gré des conditions météorologiques — instables — et de l'évolution de la demande dans les pays fabricants. Elle a atteint environ 430 tonnes équivalent morphine en 2003, est tombée à quelque 218 tonnes en 2008, mais a ensuite de nouveau sensiblement augmenté pour atteindre 586 tonnes en 2015, avant de retomber à 304 tonnes en 2018, puis de remonter à 421 tonnes en 2019, avant de retomber à 387 tonnes en 2020. Pendant les deux décennies qui ont précédé 2019, les principaux pays producteurs étaient l'Australie, l'Espagne, la France et la Turquie. En 2020, le premier producteur était l'Espagne

⁹Les quantités, exprimées en équivalent morphine, de morphine et de codéine contenues dans d'autres variétés de paille de pavot comme la paille de pavot (T) et la paille de pavot (C) sont également incluses, le cas échéant, dans les chiffres de la production totale mentionnés dans la présente section.

Figure 4. Totalité de morphine anhydre contenue dans toutes les variétés de paille de pavot : production dans les principaux pays producteurs, en équivalent morphine, 2011-2020

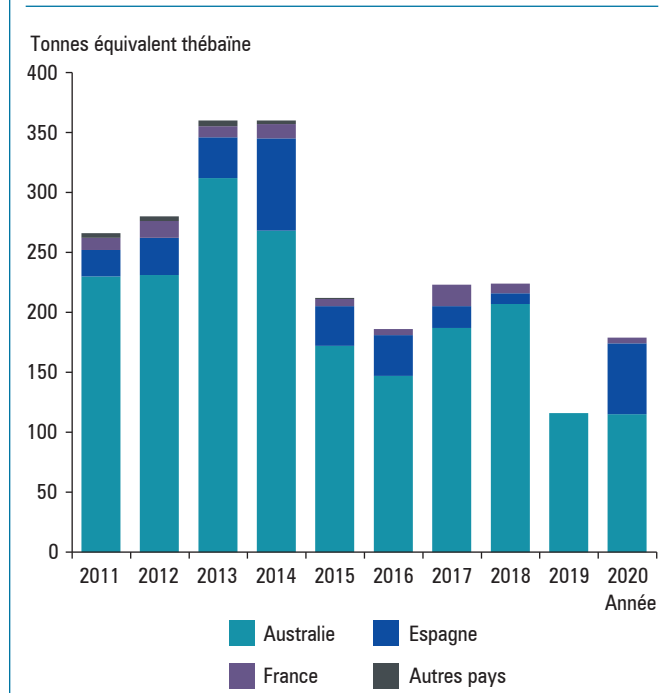


(113 tonnes équivalent morphine), suivie de la Turquie (69 tonnes), de la France et de l'Australie (35 tonnes chacune) et de la Hongrie (6 tonnes) (voir fig. 4). Les autres producteurs de paille de pavot (M) se sont partagé le reste de la production mondiale. La paille de pavot (C) a été prise en compte, à des fins comptables, dans le calcul des quantités en équivalent morphine. Ces quantités ont augmenté ces dernières années. Le tableau II figurant à la quatrième partie renseigne sur les variations de la superficie des terres consacrées à la culture du pavot à opium, les quantités de paille de pavot (M) récoltées et les rendements obtenus dans les pays producteurs.

13. Les échanges internationaux de paille de pavot (M) comme matière première restent limités. En 2020, la Hongrie était le principal exportateur de paille de pavot (M) pour l'extraction d'alcaloïdes (76,3%), devant la Slovaquie (23,5%) et l'Autriche, la Slovénie et l'Australie, qui en ont exporté de très petites quantités (voir annexe IV, tableau 1).

14. En 2020, l'utilisation de la paille de pavot (M) est retombée aux niveaux de 2018. Les principaux utilisateurs de la paille de pavot (M) en 2020 étaient la Turquie (21 252 tonnes en poids brut), l'Espagne (5 282 tonnes), la France (3 749 tonnes), la Slovaquie (2 424 tonnes), l'Australie (2 211 tonnes) et la Chine (1 687 tonnes). La Hongrie et la Macédoine du Nord en ont utilisé de petites quantités. Des précisions sur l'utilisation de la paille de pavot (M) pour l'extraction d'alcaloïdes et sur les rendements obtenus figurent au tableau IV.

Figure 5. Totalité de thébaïne anhydre contenue dans toutes les variétés de paille de pavot : production dans les principaux pays producteurs, en équivalent thébaïne, 2011-2020



15. En 2020, les stocks de paille de pavot (M) s'élevaient à 6,8 tonnes, dont 89,3% étaient détenus par l'Espagne, 10,5% par l'Australie et moins de 1% par la Belgique et la Hongrie.

Paille de pavot provenant principalement de pavot à opium riche en thébaïne¹⁰

16. L'Australie et la France déclarent la production de paille de pavot (T) à l'OICS depuis 1999. L'Espagne a déclaré sa production pour la première fois en 2004. Le Canada, la Chine, la Hongrie et la Nouvelle-Zélande ont déclaré, ces dernières années, une production sporadique. Le tableau II donne des indications plus détaillées sur la production de paille de pavot (T).

17. La production de paille de pavot (T) dans les grands pays producteurs au cours de la période 2011-2020, exprimée en équivalent thébaïne, est présentée à la figure 5. Entre 2018 et 2019, la production totale exprimée en équivalent thébaïne a diminué de moitié, passant de 230 tonnes à 119 tonnes, puis elle est remontée à 182 tonnes en 2020. En 2020, l'Australie était le principal producteur avec 115 tonnes en équivalent thébaïne, chiffre identique à celui de

¹⁰Les quantités, exprimées en équivalent thébaïne, de thébaïne et d'oripavine contenues dans d'autres variétés de paille de pavot comme la paille de pavot (M) et la paille de pavot (C) sont également incluses, le cas échéant, dans les chiffres de la production totale mentionnés dans la présente section.

2019, bien qu'en diminution importante par rapport à 2018 (207 tonnes). L'Espagne a déclaré avoir produit 59 tonnes, et la France 5 tonnes (voir fig. 5).

18. Toute la paille de pavot (T) produite est utilisée dans les pays producteurs et fabricants pour l'extraction d'alcaloïdes. Les quantités utilisées, les alcaloïdes obtenus et les rendements correspondants sont présentés au tableau V. Les stocks de paille de pavot (T) s'élevaient à 12,8 tonnes en 2020, l'Australie détenant 47,1 % du total mondial, suivie de l'Espagne (31,5 %) et de la France (21,3 %).

Paille de pavot provenant de pavot à opium riche en codéine

19. L'Australie a déclaré la production de paille de pavot (C), riche en codéine, à des fins commerciales pour la première fois en 2009, et la France en 2013. La culture de cette nouvelle variété visait expressément à répondre à la forte demande mondiale de codéine. Sa production a augmenté régulièrement, passant de 415,3 tonnes (poids brut) en 2010 à 6 706,9 tonnes en 2015, avant de diminuer considérablement pour s'établir à 1 313,2 tonnes en 2016, puis d'augmenter de nouveau en 2017 et 2018 jusqu'à atteindre 7 851,6 tonnes en 2020. L'Australie en a produit 55,3 % et l'Espagne était à l'origine des 44,7 % restants. L'Espagne est le pays qui en a utilisé le plus, avec 62 %, et l'Australie a utilisé les 38 % restants. Des stocks de paille de pavot (C) étaient détenus par l'Espagne (3 121,7 tonnes, soit 45 %), l'Australie (2 170,5 tonnes, soit 31,3 %) et la France (1 631 tonnes, soit 23,5 %).

Paille de pavot provenant de pavot à opium riche en noscapine

20. Ces dernières années, certains pays ont signalé une augmentation de la culture de paille de pavot (N). La noscapine n'est pas placée sous contrôle international, mais cette variété de paille de pavot contient des opiacés qui le sont, et elle doit être surveillée conformément aux dispositions de la Convention de 1961 telle que modifiée. En 2020, seules l'Australie, l'Espagne et la France ont déclaré produire de la paille de pavot (N), avec une production totale s'élevant respectivement à 359,1 tonnes, 159,2 tonnes et 0,8 tonne (poids brut). En 2020, 1 276,5 tonnes de stocks de paille de pavot (N) (poids brut) ont été déclarées. L'Australie détenait des stocks de 898,6 tonnes, suivie de l'Espagne (314,6 tonnes), de la Hongrie (47,4 tonnes) et de la France (15,7 tonnes).

Paille de pavot utilisée à des fins décoratives

21. Dans certains pays, le pavot est cultivé à des fins autres que la production ou la fabrication de stupéfiants,

par exemple à des fins culinaires et décoratives. En 2020, les pays ayant signalé une telle utilisation de la paille de pavot étaient l'Allemagne, l'Autriche, la Hongrie et la Tchéquie.

Concentré de paille de pavot

22. La plupart des pays qui extraient des alcaloïdes de la paille de pavot fabriquent d'abord un produit intermédiaire appelé « concentré de paille de pavot », alors que certains autres fabriquent directement la morphine ou la thébaïne à partir de la paille de pavot selon un procédé en continu dans lequel peuvent intervenir de nombreux autres produits intermédiaires (pour plus de détails, voir les tableaux IV et V). Jusqu'à la seconde moitié des années 90, seul le concentré de paille de pavot ayant pour principal alcaloïde la morphine était fabriqué. Puis on a commencé à produire du concentré de paille de pavot contenant essentiellement de la thébaïne, de l'oripavine ou de la codéine. Le concentré de paille de pavot peut contenir un mélange d'alcaloïdes, et les procédés industriels permettent d'en extraire d'autres que le principal. Les différents types de concentré de paille de pavot sont désignés en fonction du principal alcaloïde qu'ils contiennent¹¹.

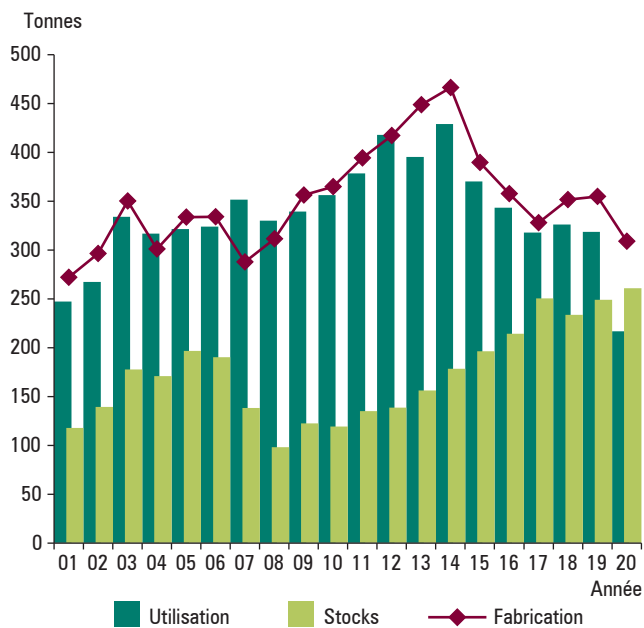
23. La teneur effective en alcaloïdes du concentré de paille de pavot pouvant varier considérablement, toutes les données concernant ce produit sont, pour faciliter les comparaisons et à des fins statistiques, exprimées en quantité d'alcaloïde anhydre contenue dans le concentré. Les quantités de morphine anhydre contenues dans le concentré de paille de pavot sont appelées AMA (CPP), celles de thébaïne anhydre ATA (CPP), celles d'oripavine anhydre AOA (CPP) et celles de codéine anhydre ACA (CPP). Tous les alcaloïdes contenus dans le concentré de paille de pavot sont examinés ci-dessous. Les données correspondent à une teneur de 100 % en alcaloïde anhydre.

Morphine anhydre contenue dans le concentré de paille de pavot

24. L'AMA (CPP) reste l'alcaloïde contenu dans le concentré de paille de pavot le plus important et le plus couramment utilisé. La figure 6 donne un aperçu de l'évolution de sa fabrication, de ses stocks et de son utilisation pendant la période 2001-2020.

¹¹À l'heure actuelle, les types de concentré de paille de pavot suivants font l'objet d'échanges commerciaux : a) concentré de paille de pavot ayant la morphine comme alcaloïde principal ; b) concentré de paille de pavot ayant la thébaïne comme alcaloïde principal ; c) concentré de paille de pavot ayant l'oripavine comme alcaloïde principal ; et d) concentré de paille de pavot ayant la codéine comme alcaloïde principal.

Figure 6. Totalité de morphine anhydre contenue dans toutes les variétés de concentré de paille de pavot : fabrication, stocks^a et utilisation au niveau mondial, 2001-2020



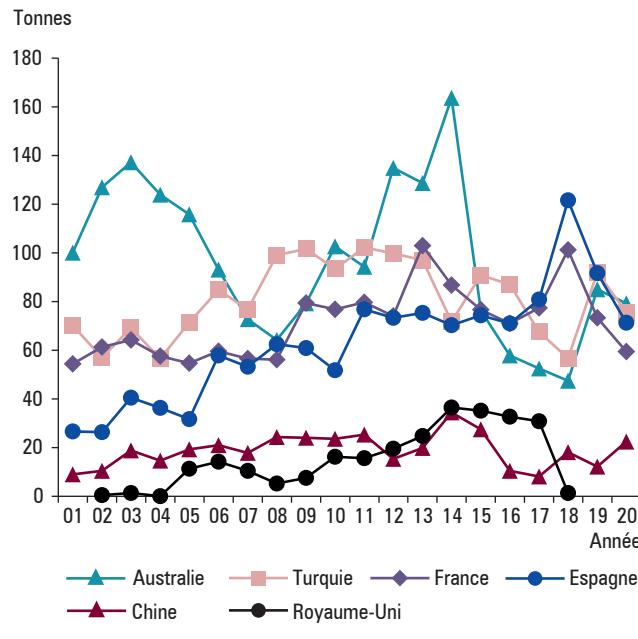
^aStocks au 31 décembre de chaque année.

25. La fabrication mondiale d'AMA (CPP) n'a cessé de croître depuis 2001, atteignant un niveau record en 2014 (466 tonnes). Depuis, la fabrication de cette substance a diminué progressivement pour s'établir à 327 tonnes en 2017. Toutefois, depuis 2017, la fabrication a de nouveau augmenté, atteignant 331 tonnes en 2019, mais retombant à 308 tonnes en 2020 (voir fig. 6). La figure 7 donne un aperçu de l'évolution de la fabrication d'AMA (CPP) dans les grands pays fabricants au cours de la période 2001-2020.

26. L'Australie était le premier fabricant d'AMA (CPP) en 2020, avec 79,2 tonnes (25,6% de la fabrication mondiale), suivie de près par la Turquie avec 75,6 tonnes (24,5%), l'Espagne avec 71,3 tonnes (23,1%), la France avec 59,4 tonnes (19,2%), la Chine avec 22,5 tonnes (7,2%) et la Macédoine du Nord avec 0,5 tonne (0,1%) (voir fig. 7).

27. Après avoir atteint un niveau record de 239 tonnes en 2012, les exportations mondiales d'AMA (CPP) ont reculé, pour s'établir à 84 tonnes en 2020. Cette même année, l'Espagne en a été le plus gros exportateur (32,8 tonnes, soit 39,1%), devant l'Australie (25,5 tonnes, soit 30,4%), la Turquie (19,6 tonnes, soit 23,3%) et la France (5,9 tonnes, soit 7,1%). La Norvège en a été le principal importateur, représentant 29,9% des importations mondiales, suivie du Japon (25%), des États-Unis (20,1%), de l'Afrique du Sud (16,6%), de la Suisse (5%) et du

Figure 7. Totalité de morphine anhydre contenue dans toutes les variétés de concentré de paille de pavot : fabrication dans les principaux pays fabricants, 2001-2020



Danemark et de l'Italie (1%). On trouvera des données détaillées sur les échanges internationaux d'AMA (CPP) dans les tableaux 1 et 2 de l'annexe IV.

28. L'AMA (CPP) est un produit intermédiaire servant à fabriquer de la morphine. Elle est également utilisée dans des procédés de fabrication en continu de la codéine. L'utilisation d'AMA (CPP) a poursuivi sa tendance à la hausse jusqu'en 2014, avant de reculer (voir fig. 6). En 2020, l'utilisation totale mondiale s'élevait à 216,5 tonnes, soit une baisse importante par rapport aux 318,4 tonnes de 2019. En 2020, la France a été le pays qui utilisait le plus d'AMA (CPP), avec 64,5 tonnes, soit 29,7% du total mondial. L'Australie est arrivée en deuxième position avec 43 tonnes (19,8%), suivie des États-Unis avec 22 tonnes (10,1%), du Royaume-Uni avec 18 tonnes (8,3%), de la Norvège avec 17,3 tonnes (8%) et de la Chine avec 15,9 tonnes (7,3%) (voir fig. 8). Les autres pays qui ont déclaré avoir utilisé de l'AMA (CPP), par ordre décroissant des quantités utilisées, étaient l'Afrique du Sud, le Japon, la Turquie, la Slovaquie, la Suisse, la Macédoine du Nord et l'Espagne.

29. Les stocks mondiaux d'AMA (CPP) n'ont cessé d'augmenter ces 10 dernières années, et en 2020 ils s'élevaient à 260,6 tonnes. La Turquie en détenait 191,8 tonnes, soit 73,6% du total mondial, suivie des États-Unis (20,5 tonnes, soit 7,8%), du Japon (18,8 tonnes, soit 7,23%), de la Chine (15,6 tonnes, soit 6%), de l'Australie (10,5 tonnes, soit 4%) et de l'Espagne (1,7 tonne, soit 0,6%) (voir fig. 9). Les

Figure 8. Totalité de morphine anhydre contenue dans toutes les variétés de concentré de paille de pavot : quantités utilisées pour la fabrication d'opiacés, 2001-2020

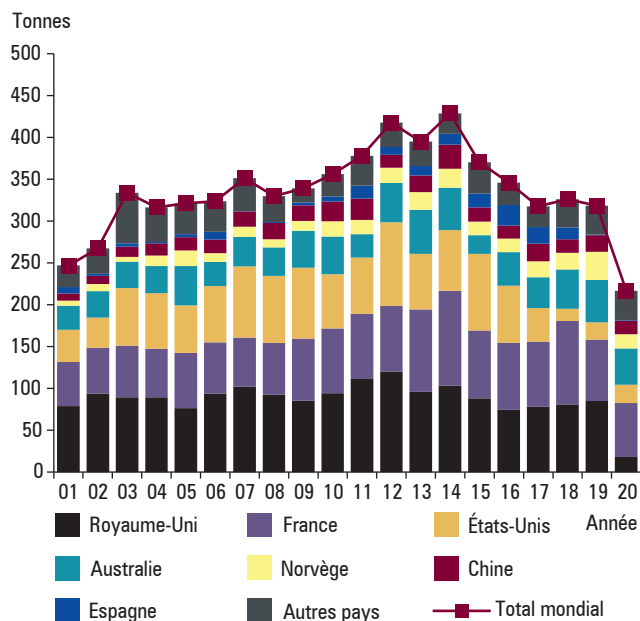
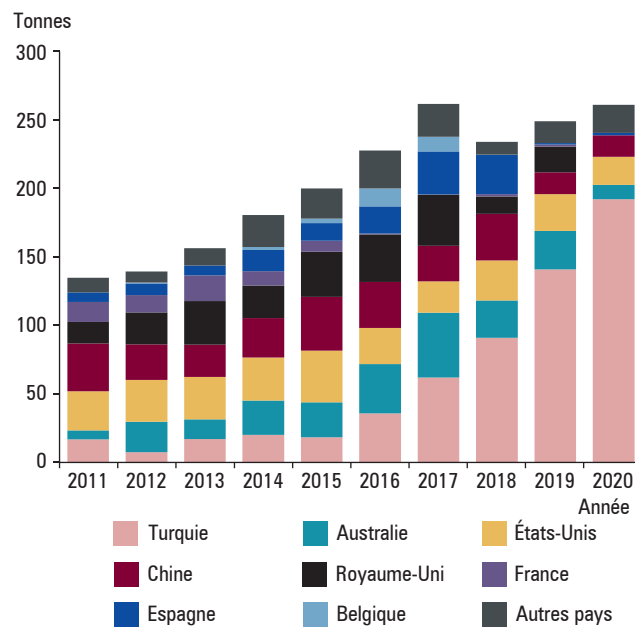


Figure 9. Totalité de morphine anhydre contenue dans toutes les variétés de concentré de paille de pavot : stocks^a, 2011-2020



^aStocks au 31 décembre de chaque année.

autres pays détenant des stocks représentant ensemble moins de 1 % des stocks mondiaux sont, par ordre décroissant, la Norvège, la Slovaquie, la Belgique et la Macédoine du Nord.

Thébaïne anhydre contenue dans le concentré de paille de pavot

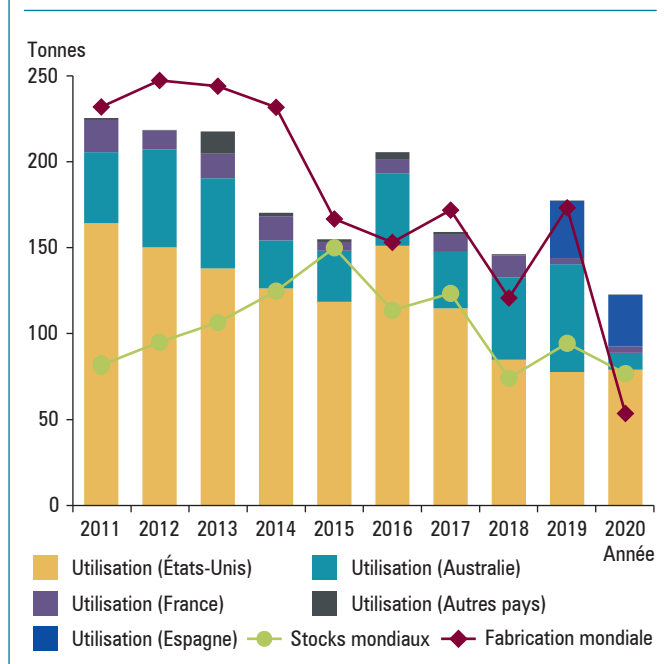
30. La figure 10 donne un aperçu de la fabrication, des stocks et de l'utilisation d'ATA (CPP) pour la période 2011-2020. La fabrication industrielle de ce produit, qui a commencé en 1998, a augmenté rapidement jusqu'en 2012, avant de suivre une tendance à la baisse de 2013 à 2016. Depuis, elle fluctue : elle a augmenté en 2017, diminué en 2018, avant de remonter en 2019, puis de connaître une baisse significative en 2020, pour s'établir à 52,9 tonnes. Les seuls pays en ayant fabriqué en 2020 étaient l'Espagne (26,9 tonnes, soit 56,7% de la fabrication mondiale), l'Australie (14,2 tonnes, soit 27%), la France (8 tonnes, soit 15,3%) et la Chine (0,6 tonne, soit 1%). L'Australie en a été le principal exportateur, avec 25,7 tonnes, soit 73,4% des exportations mondiales. Le seul autre pays exportateur, l'Espagne, en a exporté 9,2 tonnes (26,5%). Les États-Unis sont le plus gros importateur d'ATA (CPP) depuis de nombreuses années ; en 2020, ils en ont importé 45 tonnes (93,3% des importations totales), alors que l'Australie en a importé 3,2 tonnes (6,7%). En 2019, ils avaient absorbé 98,8% des importations totales (soit 91,3 tonnes).

31. L'ATA (CPP) est un produit intermédiaire utilisé dans la fabrication de thébaïne. Son utilisation a fortement augmenté au niveau mondial de 2001 à 2011, année où elle a atteint son niveau record (225,9 tonnes). Elle a ensuite régulièrement diminué, pour s'établir à 122,6 tonnes en 2020. Cette tendance reflète une baisse de la demande de thébaïne et des stupéfiants qui en sont tirés, comme l'oxycodone et l'hydrocodone, en particulier sur le marché nord-américain. Malgré cette baisse, les États-Unis sont restés le principal utilisateur de thébaïne en 2020 (78,6 tonnes, soit 64% du total mondial) ; venaient ensuite l'Espagne (29,9 tonnes, soit 24,4%), l'Australie (9,8 tonnes, soit 8%), la France (3,9 tonnes, soit 3,2%) et le Japon (0,3 tonne, soit 0,2%). Les stocks mondiaux de thébaïne anhydre (CPP) sont passés de 94,1 tonnes en 2019 à 76,3 tonnes en 2020 et étaient détenus principalement par les États-Unis (42,7 tonnes, soit 56%), l'Australie (22,1 tonnes, soit 29%), la France (7,2 tonnes, soit 9,4%), l'Espagne (3,6 tonnes, soit 4,7%) et le Japon (0,4 tonne, soit 0,6%) (voir fig. 10).

Oripavine anhydre contenue dans le concentré de paille de pavot

32. La fabrication d'AOA (CPP) en quantités présentant un intérêt commercial a démarré en 2001. L'Espagne en a été le principal fabricant en 2020 avec 8,9 tonnes (60,3% du total mondial). L'Australie en a fabriqué 5,7 tonnes

Figure 10. Totalité de thébaïne anhydre contenue dans toutes les variétés de concentré de paille de pavot : utilisation, fabrication et stocks^a au niveau mondial, 2011-2020



^aStocks au 31 décembre de chaque année.

(39,7%). Les quantités totales d'AOA (CPP) utilisée en 2020 ont atteint 29 tonnes, soit une légère baisse par rapport aux 34 tonnes de l'année précédente. Les stocks mondiaux d'AOA (CPP) fluctuent depuis 2001. En 2020, ils ont diminué, passant à 24,5 tonnes, contre 49,2 tonnes en 2019. Ils étaient détenus principalement par l'Australie (14,6 tonnes, soit 60%), les États-Unis (6,8 tonnes, soit 28%) et la Suisse (2,9 tonnes, soit 12,1%). L'Espagne en détenait de plus faibles quantités.

Codéine anhydre contenue dans le concentré de paille de pavot

33. La fabrication d'ACA (CPP) a augmenté de 2001 à 2015, année où elle a atteint le niveau record de 108,9 tonnes, soit près du double du volume fabriqué en 2014 (57,7 tonnes). Après avoir diminué en 2016, s'établissant à 56,1 tonnes, elle a augmenté de nouveau en 2019, atteignant 85,6 tonnes, ce qui représente une forte progression par rapport à 2018 (69,9 tonnes). En 2020, le volume fabriqué s'établissait à 95,3 tonnes. L'ACA (CPP) est utilisée pour l'extraction de la codéine. Seules l'Australie (63,8% du total mondial), l'Espagne (32,6%) et la Turquie (3,5%) en ont fabriqué en 2020. Il convient de noter que la France, qui représentait 14,3% de la production en 2018, n'a pas déclaré de production d'ACA (CPP) en 2020. L'utilisation mondiale d'ACA (CPP) a régulièrement augmenté jusqu'en 2015, année au cours de laquelle les quantités utilisées se sont élevées à 79,2 tonnes. Elle a ensuite diminué sensiblement, tombant à 35,8 tonnes en 2018, mais a presque doublé en 2019, pour atteindre 66 tonnes, quantité qui a presque encore doublé en 2020, pour s'établir à 120 tonnes. Le Royaume-Uni en a été le principal utilisateur en 2020 (49,1%, soit 59 tonnes), suivi de l'Espagne (25,8%, soit 31 tonnes), des États-Unis (14,9%, soit 17,9 tonnes), de la Norvège (7,9%, soit 9,5 tonnes), de l'Australie (1,9%, soit 2,3 tonnes) et de la Turquie (0,1%, soit 0,1 tonne). En 2020, les stocks mondiaux d'ACA (CPP) ont augmenté pour atteindre le niveau le plus élevé jamais enregistré (89,2 tonnes). Ils étaient détenus par l'Australie (46,1 tonnes, soit 51,6%), le Royaume-Uni (21,2 tonnes, soit 23,7%), la Turquie (10,6 tonnes, soit 12%) et les États-Unis (9,5 tonnes, soit 10,6%), l'Espagne, la Norvège et la France ne détenant que de faibles quantités.

Opiacés et opioïdes

34. Le terme « opiacés » est habituellement utilisé pour désigner les substances dérivées de l'opium et leurs dérivés chimiquement apparentés, tels que les alcaloïdes semi-synthétiques, tandis que le terme « opioïdes » est plus général et désigne les drogues tant naturelles que synthétiques ayant des propriétés analogues à celles de la morphine, bien que leur structure chimique puisse différer¹².

35. Les opioïdes sont essentiellement utilisés pour leurs propriétés analgésiques dans le traitement de la douleur forte (fentanyl, hydromorphone, méthadone, morphine et

péthidine), de la douleur modérée à forte (buprénorphine¹³ et oxycodone) et de la douleur légère à modérée (codéine, dihydrocodéine et dextropropoxyphène), mais aussi pour induire ou renforcer l'anesthésie (fentanyl et ses analogues comme l'alfentanil et le rémifentanil). Ils sont aussi utilisés comme antitussifs (codéine, dihydrocodéine et, dans une moindre mesure, pholcodine et éthylmorphine), ainsi que dans le traitement des troubles gastro-intestinaux, en particulier la diarrhée (codéine et diphénoxylate), et de la dépendance aux opioïdes (buprénorphine et méthadone).

¹²D'un point de vue clinique, les opioïdes peuvent être classés en fonction de leurs effets par rapport à ceux de la morphine : affinité (agoniste), opposition (antagoniste) ou effets mixtes (agoniste et antagoniste) sur les mêmes sites récepteurs (dénommés « récepteurs opioïdes ») du système nerveux central et périphérique.

¹³La buprénorphine est placée sous contrôle en vertu de la Convention sur les substances psychotropes de 1971. Pour les observations concernant les mouvements licites de cette substance, voir le paragraphe 102 ci-après.

Alcaloïdes naturels

36. La morphine, la codéine, la thébaïne, la noscapine, l'oripavine, la papavérine et la narcéine sont des alcaloïdes contenus dans l'opium ou la paille de pavot. La morphine et la codéine sont placées sous contrôle international parce qu'elles sont susceptibles de faire l'objet d'un usage abusif, alors que la thébaïne et l'oripavine le sont parce qu'elles peuvent être transformées en opioïdes pouvant également faire l'objet d'un tel usage. La noscapine, la papavérine et la narcéine ne sont pas placées sous contrôle international. La morphine est le prototype des opiacés naturels et de nombreux opioïdes, et elle sert de référence aux fins de comparaison en raison de son fort pouvoir analgésique.

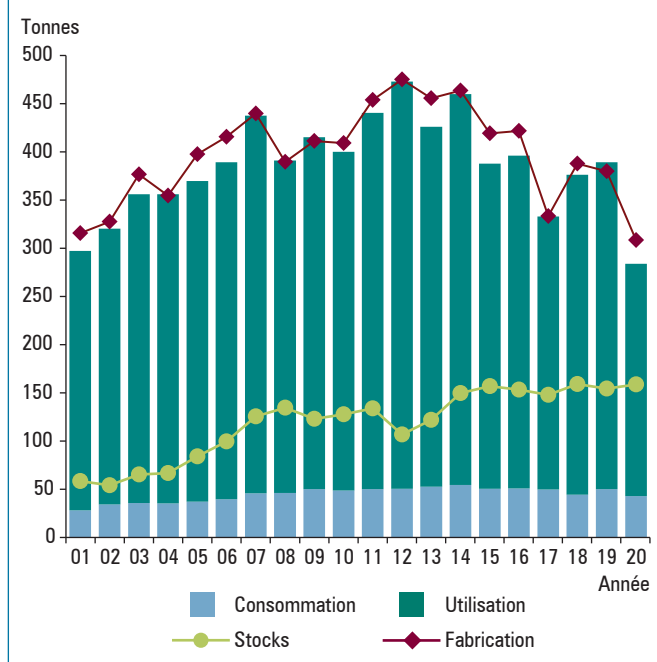
Morphine

37. Pendant 20 ans, de 2001 à 2020, la fabrication¹⁴ de morphine a connu de fortes augmentations, passant de 315,8 tonnes en 2001 à 475,3 tonnes en 2012, année record pour la fabrication mondiale de morphine. Après 2012, la production mondiale a diminué, tombant à 308,8 tonnes en 2020, son niveau le plus bas depuis 2002, soit une baisse considérable par rapport aux 380 tonnes fabriquées en 2019 (voir fig. 11). En 2020, 77,6% de la morphine fabriquée dans le monde a été transformée en d'autres stupéfiants ou en des substances non visées par la Convention de 1961 telle que modifiée (voir par. 44 et 45 ci-après). Le volume restant a été utilisé à des fins médicales (pour la consommation directe et pour la fabrication de préparations inscrites au Tableau III), principalement pour les soins palliatifs.

38. En 2020, les deux principaux fabricants de morphine étaient la France (62,4 tonnes, soit 20,2% de la fabrication mondiale) et l'Australie (58,6 tonnes, soit 19%). Le Royaume-Uni (17,8 tonnes, soit 5,8% en 2020), qui alternait avec la France comme premier pays fabricant de morphine depuis 2016, n'était que cinquième, derrière la République islamique d'Iran (47,6 tonnes, soit 15,4%) et la Norvège (26,8 tonnes, soit 8,7%). Après le Royaume-Uni, les principaux pays fabricants étaient la Chine (17,5 tonnes, soit 5,7%), les États-Unis (15,7 tonnes, soit 5,1%), la Slovaquie (13 tonnes, soit 4,2%), l'Inde (12,9 tonnes, soit 4,2%), le Japon (12,2 tonnes, soit 4%) et l'Afrique du Sud (10,4 tonnes, soit 3,6%). Ensemble, ces 11 pays ont assuré 95,7% de la fabrication mondiale.

¹⁴En Australie, en Chine, en Italie, en Norvège, au Royaume-Uni et en Turquie, le concentré de paille de pavot est soumis à des procédés industriels en continu qui permettent de fabriquer d'autres stupéfiants sans qu'il faille au préalable isoler la morphine. À des fins statistiques et pour faciliter les comparaisons, l'OICS a calculé la quantité théorique de morphine entrant dans ces procédés et l'a incluse, dans la présente publication, dans les statistiques sur la fabrication et l'utilisation de morphine au niveau mondial.

Figure 11. Morphine : fabrication, stocks^a, consommation et utilisation au niveau mondial, 2001-2020



^aStocks au 31 décembre de chaque année.

39. À la suite de la baisse de la fabrication, les exportations de morphine ont légèrement diminué, passant d'un niveau record de 39,7 tonnes en 2019 à 37,2 tonnes en 2020. Auparavant, les exportations avaient diminué, passant de 28 tonnes en 2017 à 24,7 tonnes en 2018. Les principaux pays exportateurs en 2020 étaient l'Australie (32,1%), le Royaume-Uni (23,7%), la France (7,6%), l'Allemagne (7,2%), les États-Unis (6,8%), la Suisse (5,3%), l'Italie (5,1%) et l'Espagne (3,6%). Les autres pays ont exporté chacun moins de 2% du total (voir fig. 12).

40. En 2020, les principaux pays importateurs étaient la Hongrie (30,4%), l'Allemagne (14,4%), l'Afrique du Sud (8,2%), l'Autriche (6,1%), le Royaume-Uni (6%), la Suisse (4,3%), le Canada (4%), l'Australie (3,5%) et le Danemark (3,4%). D'autres pays en ont importé moins de 2 tonnes. On trouvera des données détaillées sur les exportations et les importations de morphine dans les tableaux 3 et 4 de l'annexe IV.

41. En 2001, la quantité de morphine utilisée pour la consommation directe s'élevait à 23,4 tonnes, soit 7,4% de la morphine totale fabriquée ; 20 ans plus tard, en 2020, elle en représentait 11,4% (35,3 tonnes), soit le pourcentage le plus important de ces dernières années pour cette utilisation. Ce pourcentage de morphine utilisée pour la consommation directe était en augmentation par rapport aux 9,4% de 2019. De nombreux pays continuent toutefois de déclarer avoir du mal à se procurer des médicaments à base de morphine, ce qui est surprenant car les matières premières opiacées sont disponibles en quantités suffi-

Figure 12. Morphine : part des exportations mondiales, par principaux pays exportateurs, 2011-2020

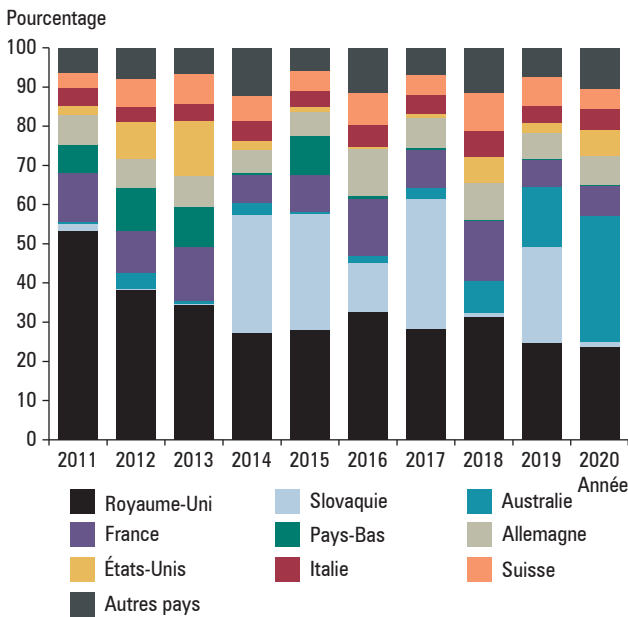
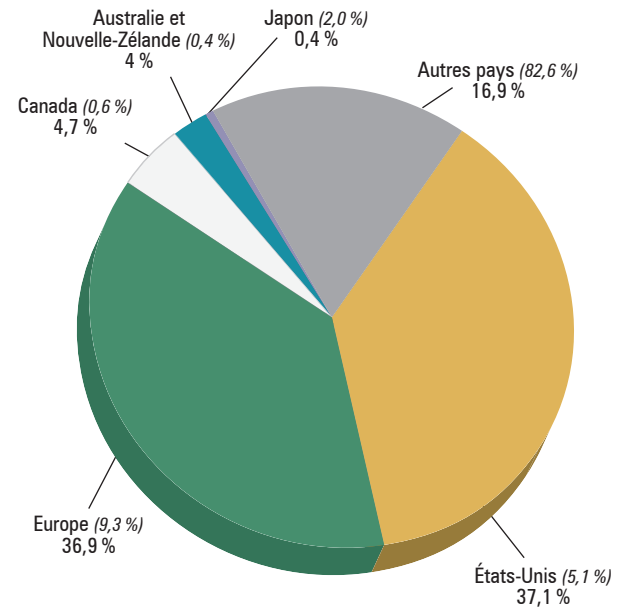


Figure 13. Morphine : répartition de la consommation en rapport au pourcentage de la population mondiale, 2020



Note : Les chiffres entre parenthèses indiquent les pourcentages de la population totale des pays ayant communiqué des données sur la consommation de morphine.

santes. S'agissant de la consommation, les écarts entre les pays restaient très importants (voir fig. 13 et tableau XIV) et étaient dus à divers facteurs, liés notamment à l'économie, aux connaissances et à la réglementation, qui influent sur l'utilisation de la morphine pour la prise en charge de la douleur. Bien que la plupart des pays et territoires aient déclaré une consommation de morphine en 2020, de nombreuses personnes n'y avaient toujours qu'un accès limité.

42. Ces 20 dernières années, de 2001 à 2020, seuls 9% en moyenne de la quantité totale de morphine utilisée dans le monde ont été utilisés directement pour les soins palliatifs. Une quantité plus faible a été utilisée pour la fabrication de préparations du Tableau III contenant de la morphine et de substances non visées par la Convention de 1961 telle que modifiée (9,2% et 1,6% en moyenne, respectivement). La majorité (83,9% en moyenne) a été transformée en d'autres stupéfiants (principalement en codéine). De plus petites quantités ont été utilisées pour la production de substances non visées par la Convention de 1961 telle que modifiée ou pour d'autres usages. On trouvera des précisions sur l'utilisation de la morphine dans la quatrième partie, au tableau VI.

43. En 2020, 82,6% de la population mondiale, principalement dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, ont consommé seulement 16,9% de la quantité totale de morphine utilisée pour la prise en charge de la douleur et des souffrances. Les 83,1% restants, hors préparations inscrites au Tableau III, ont une fois encore été

consommés par un petit nombre de pays situés principalement en Europe et en Amérique du Nord. La proportion de morphine utilisée pour la consommation directe n'a pas considérablement changé ces 20 dernières années et les écarts en matière de consommation de stupéfiants dans le cadre des soins palliatifs restent préoccupants, surtout en ce qui concerne l'accès à des analgésiques opioïdes abordables comme la morphine et leur disponibilité. En 2020, neuf pays représentaient à eux seuls 82,1% de l'utilisation de la morphine pour la prise en charge de la douleur et des souffrances : ils ont déclaré une consommation comprise entre 1,3 tonne et 13,1 tonnes. Les États-Unis sont restés le plus gros consommateur avec 13,1 tonnes, suivis du Royaume-Uni (3,6 tonnes), de l'Autriche (2,1 tonnes) et de la Chine (2 tonnes). Tous les autres pays en ont consommé moins de 2 tonnes en 2020.

44. Dans certains pays, la morphine est utilisée pour la fabrication de préparations inscrites au Tableau III de la Convention de 1961 telle que modifiée. En 2020, les pays ayant déclaré en avoir utilisé des quantités importantes à cette fin étaient la Chine (6,7 tonnes, soit 82,5% du total) et l'Italie (1,3 tonne, soit 17%).

45. La morphine est utilisée en majeure partie pour être transformée en d'autres opiacés, comme la codéine, l'éthylmorphine et la pholcodine (voir tableau VI), mais il est important de noter que la codéine est de plus en plus souvent tirée directement du pavot à opium riche en codéine. Après avoir oscillé autour de 200 tonnes par an jusqu'au début des années 90, la quantité de morphine servant à

fabriquer d'autres opiacés a régulièrement augmenté jusqu'en 2012, puis a baissé, pour s'établir à 281,4 tonnes en 2017. En 2018, elle est repartie à la hausse (329,9 tonnes) et, en 2019, elle a atteint 336,7 tonnes. Elle a ensuite chuté à 239,7 tonnes en 2020. La morphine sert également à fabriquer des substances non visées par la Convention de 1961 telle que modifiée, comme la noroxymorphine et l'apomorphine. La quantité de morphine utilisée à cette fin a considérablement fluctué au cours de la période 2001-2020 : elle a grimpé jusqu'à 25,7 tonnes en 2003 et est tombée à 375,9 kg en 2010. En 2020, 903,6 kg de morphine ont été utilisés à cette fin, presque exclusivement par la France.

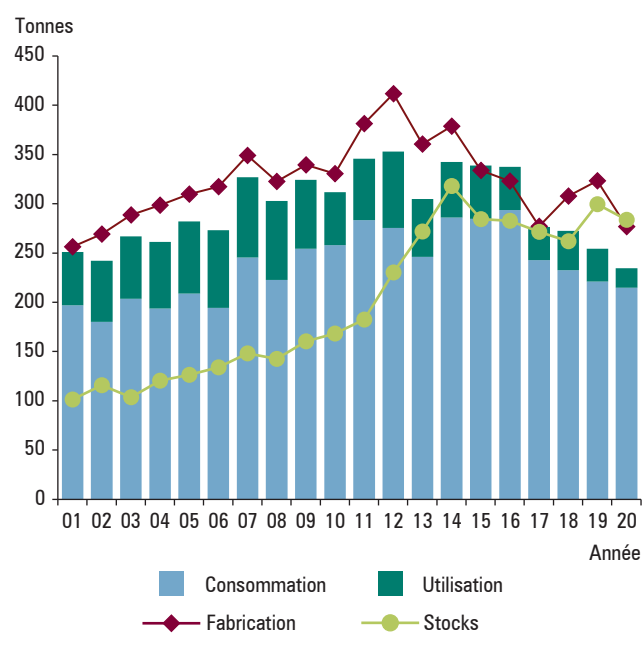
46. Les stocks mondiaux de morphine se sont établis à 159 tonnes en 2020, soit une légère augmentation par rapport aux 154,6 tonnes de 2019. Les stocks les plus importants étaient détenus par la France (68,2 tonnes, soit 42,9% des stocks mondiaux), suivie des États-Unis (29 tonnes, soit 18,3%), du Japon (12 tonnes, soit 7,6%), du Royaume-Uni (9,8 tonnes, soit 6,2%), de la Slovaquie (6,2 tonnes, soit 3,9%), de la Hongrie (4,9 tonnes, soit 3,1%) et de la Suisse (4,3 tonnes, soit 2,7%). D'autres pays détenaient des quantités représentant respectivement moins de 2% des stocks mondiaux.

Codéine

47. Bien que la codéine soit un alcaloïde naturel du pavot à opium, elle est actuellement obtenue pour l'essentiel à partir de la morphine selon un procédé semi-synthétique. Comme indiqué ci-dessus, la culture de la variété de pavot à opium riche en codéine a augmenté, tout comme la fabrication d'ACA (CPP), dont est extraite la codéine. Celle-ci est utilisée presque exclusivement pour fabriquer des préparations inscrites au Tableau III de la Convention de 1961 telle que modifiée et, dans une moindre mesure, d'autres stupéfiants (dihydrocodéine et hydrocodone notamment). L'évolution de la fabrication, de la consommation, de l'utilisation et des stocks de codéine dans le monde au cours de la période 2001-2020 est présentée à la figure 14.

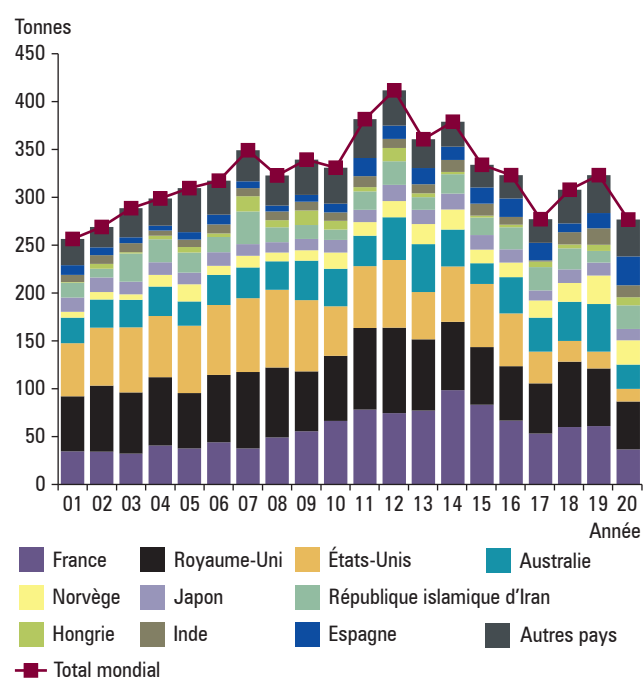
48. La fabrication mondiale de codéine a augmenté de 2001 à 2012, année au cours de laquelle elle a atteint un niveau record de 411,9 tonnes. Depuis, elle a suivi une tendance à la baisse, tombant à 276,8 tonnes en 2020. Cette année-là, les principaux pays fabricants étaient le Royaume-Uni (50,2 tonnes, soit 18,1% de la fabrication mondiale), la France (36,5 tonnes, soit 13,2%), l'Espagne (30,3 tonnes, soit 11%), la Norvège (25,3 tonnes, soit 9,2%), l'Australie (25,3 tonnes, soit 9,1%), la République islamique d'Iran (24,8 tonnes, soit 9%), les États-Unis (13 tonnes, soit 4,7%), l'Inde (12,6 tonnes, soit 4,6%) et le Japon (11,8 tonnes, soit 4,3%). Des quantités plus faibles (moins de 10 tonnes) ont été fabriquées, par ordre décroissant, en

Figure 14. Codéine : fabrication, stocks^a, consommation et utilisation au niveau mondial, 2001-2020



^aStocks au 31 décembre de chaque année.

Figure 15. Codéine : fabrication, 2001-2020



Afrique du Sud, en Italie, en Hongrie, en Slovaquie, en Chine, en Turquie et en Macédoine du Nord (voir fig. 15). La tendance à la baisse de la fabrication tient sans doute en partie au fait que, ces dernières années, plusieurs organisations nationales et régionales et organismes de réglementation ont émis des avertissements sur l'usage de la codéine et sur ses effets nocifs chez l'enfant. Un certain

Figure 16. Codéine : exportations, 2001-2020

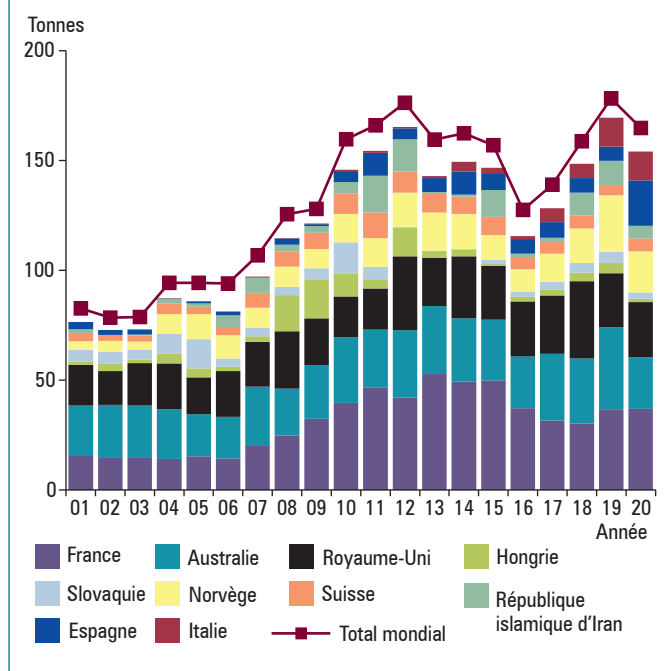
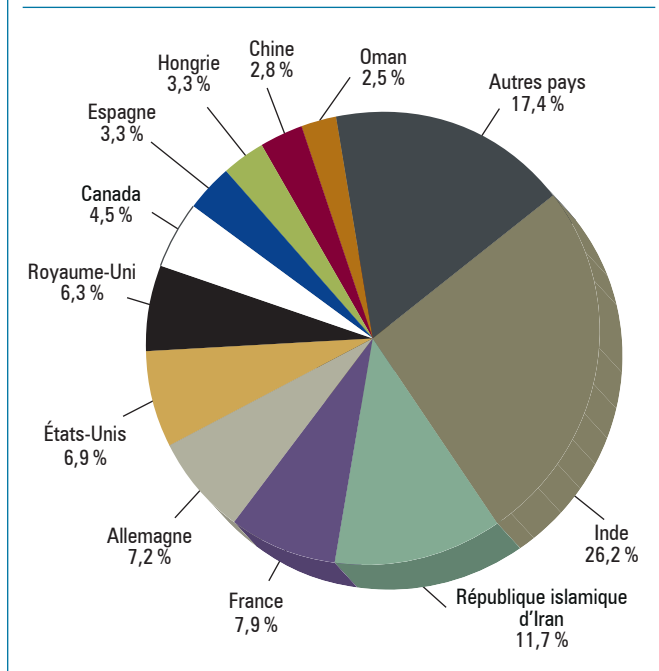


Figure 17. Codéine : utilisation pour la fabrication de préparations inscrites au Tableau III, 2020



nombre de pays (comme le Bangladesh, les États-Unis, Hong Kong (Chine), l'Inde, le Japon et le Nigéria, par exemple) ont en outre signalé une augmentation de l'utilisation abusive de préparations inscrites au Tableau III contenant de la codéine.

49. Après avoir augmenté depuis 2001 et atteint leur plus haut niveau en 2014, les stocks mondiaux de codéine ont diminué, pour s'établir à 284 tonnes en 2020. Ils étaient principalement détenus par le Royaume-Uni (65,1 tonnes, soit 22,9%), la France (53 tonnes, soit 18,7%), les États-Unis (23,2 tonnes, soit 8,2%) et l'Espagne (20,4 tonnes, soit 7,2%). D'autres pays ont déclaré des stocks inférieurs à 20 tonnes.

50. En 2020, les exportations mondiales de codéine ont légèrement diminué, passant du record absolu de 178,4 tonnes en 2019 à 165 tonnes (voir fig. 16). Le premier exportateur de codéine en 2020 a été la France (37 tonnes, soit 22,4%), suivie du Royaume-Uni (25,1 tonnes, soit 14,2%), de l'Australie (23,5 tonnes, soit 14,3%), de la Norvège (18,7 tonnes, soit 11,4%), de l'Italie (13,1 tonnes, soit 8%), de la Suisse (5,8 tonnes, soit 3,6%), de la République islamique d'Iran (5,7 tonnes, soit 3,5%), de la Slovaquie et de l'Allemagne (2,8 tonnes, soit 1,7%) et d'Oman (2,5 tonnes, soit 1,6%). Les pays restants représentaient chacun moins de 1% de toutes les exportations déclarées de codéine.

51. Les 11 principaux importateurs de codéine en 2020 étaient l'Inde (38 tonnes), l'Italie (18 tonnes), l'Allemagne (17,1 tonnes), le Royaume-Uni (12,1 tonnes), la Suisse

(10,2 tonnes), le Canada (9,4 tonnes), la Hongrie (8,6 tonnes), le Brésil (4,5 tonnes), l'Irlande (2,8 tonnes), la Roumanie (2,7 tonnes) et le Danemark (2,7 tonnes). On trouvera des données détaillées sur le commerce international de codéine dans les tableaux 3 et 4 de l'annexe IV.

52. En 2020, la codéine utilisée pour la fabrication de préparations inscrites au Tableau III a représenté 98,9% de la consommation totale de codéine¹⁵. L'utilisation de codéine à cette fin a augmenté, passant de 189,2 tonnes en 2001 à 212,5 tonnes en 2020 (voir fig. 14). Les pays qui signalent l'utilisation de codéine pour la fabrication de ces préparations ne sont pas nécessairement ceux dans lesquels elles sont consommées. La figure 17 répertorie les pays qui fabriquent ces préparations en grandes quantités pour ensuite les exporter.

53. La consommation mondiale de codéine (y compris les préparations inscrites au Tableau III) est en baisse depuis 2016, année où elle a atteint son niveau record avec 293,7 tonnes, et s'est établie à 215,0 tonnes en 2020 (voir fig. 14). Les principaux pays ayant communiqué des données à cet égard sont l'Inde (55,6 tonnes, soit 25,9% du total mondial), la République islamique d'Iran (24,8 tonnes, soit 11,5%), la France (16,7 tonnes, soit 7,8%), les

¹⁵Pour l'OICS, l'expression « consommation totale » renvoie à la quantité totale d'une drogue qui est directement consommée et, s'agissant de la cocaïne, de la codéine, du dextropropoxyphène, de la dihydrocodéine, du diphénoxylate, de l'éthylmorphine, de la morphine, de l'opium et de la pholcodine, à la quantité qui est utilisée pour la fabrication de préparations inscrites au Tableau III de la Convention de 1961 telle que modifiée.

États-Unis (14,5 tonnes, soit 6,8 %), le Royaume-Uni (13,3 tonnes, soit 6,2 %) et le Canada (10,7 tonnes, soit 5 %). Les autres pays, dont le niveau de consommation de codéine est inférieur à 10 tonnes, sont, par ordre décroissant des quantités consommées, l'Espagne, la Hongrie, la Chine, Oman, la Roumanie, l'Italie, le Portugal, l'Afrique du Sud, la Turquie, le Maroc, la Colombie, la République de Corée et Israël.

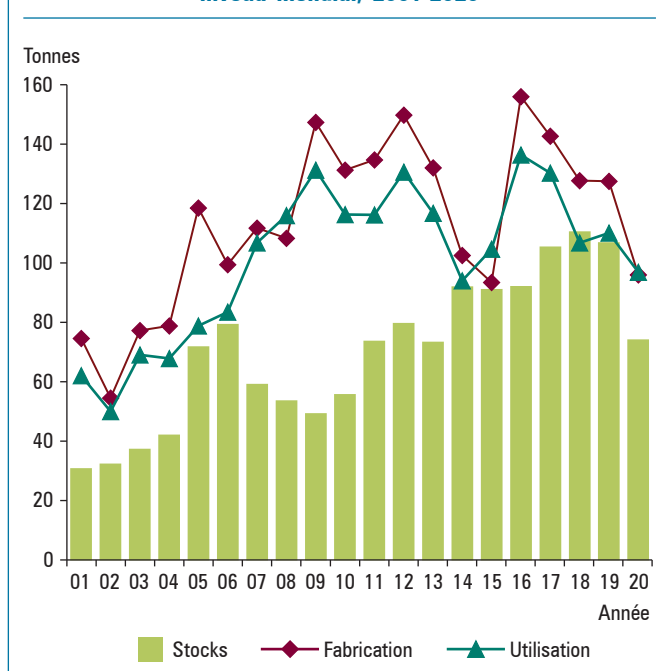
54. Les quantités de codéine utilisées pour fabriquer d'autres stupéfiants, principalement de la dihydrocodéine et de l'hydrocodone, ont augmenté régulièrement, pour atteindre le chiffre record de 81,8 tonnes en 2007. Cette utilisation a progressivement été ramenée à 19,6 tonnes en 2020. Sur la quantité déclarée pour 2020, 10,2 tonnes, soit 52,2 % du total mondial, ont été utilisées au Japon (6,5 tonnes, soit 33,6 %), en Italie (1,4 tonne, soit 7,2 %) et en Slovaquie (1,1 tonne, soit 5,9 %). L'Espagne a déclaré avoir utilisé de plus petites quantités, représentant moins de 1 % de l'utilisation mondiale.

Thébaïne

55. Jusque dans les années 90, la thébaïne était essentiellement fabriquée à partir de l'opium ; depuis 1999, elle est surtout obtenue à partir de la paille de pavot. Elle peut également être fabriquée par transformation de l'oripavine ou d'opioïdes semi-synthétiques comme l'hydrocodone. La thébaïne elle-même n'est pas utilisée à des fins thérapeutiques, mais elle constitue une matière de base importante pour la fabrication d'un certain nombre d'opioïdes, principalement la codéine, la dihydrocodéine, l'étorphine, l'hydrocodone, l'oxycodone, l'oxymorphone (tous placés sous contrôle en vertu de la Convention de 1961 telle que modifiée) et la buprénorphine (placée sous contrôle en vertu de la Convention sur les substances psychotropes de 1971¹⁶), ainsi que de substances qui ne sont soumises à aucun contrôle international, dont des dérivés comme la naloxone, la naltrexone, la nalorphine et la nalbuphine.

56. À l'échelle mondiale, la fabrication de thébaïne a fortement augmenté depuis la fin des années 90, en raison de l'accroissement de la demande d'oxycodone et d'autres stupéfiants et substances dérivés. En 2020, après quelques années marquées par des fluctuations, la fabrication à l'échelle mondiale est tombée à 96 tonnes, ce qui est bien inférieur au niveau record de 156 tonnes enregistré en 2016 (voir fig. 18). La demande de médicaments dérivés de cette substance a fluctué au cours des dernières années, du fait des restrictions concernant les médicaments dérivés délivrés sur ordonnance imposées sur le principal marché (les États-Unis) face à leur abus et au nombre élevé de décès par surdose connexes. L'Australie

Figure 18. Thébaïne : fabrication, utilisation et stocks^a au niveau mondial, 2001-2020



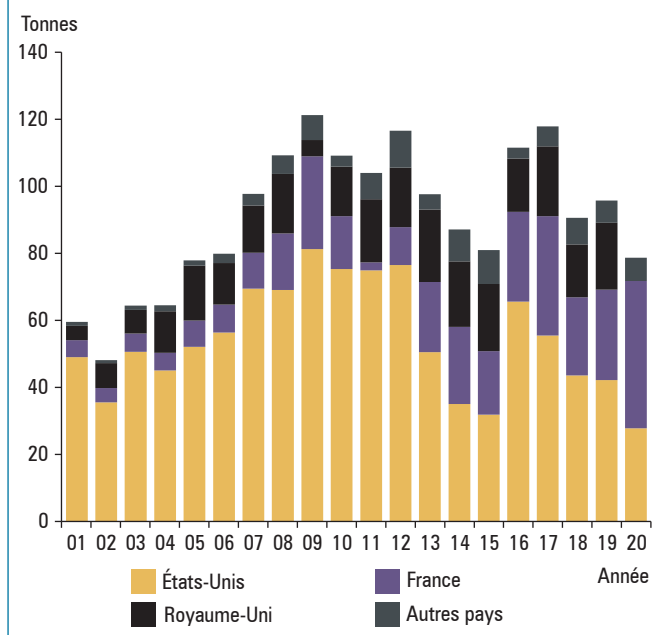
^aStocks au 31 décembre de chaque année.

était le principal fabricant en 2020 (50,6 tonnes, soit 52,7 % du total mondial), suivie des États-Unis (25,4 tonnes, soit 26,5 %), de l'Espagne (14,3 tonnes, soit 15 %), de la France (3,3 tonnes, soit 3,5 %) et de l'Inde (0,8 tonne, soit 0,9 %). Le Japon, la Chine, la Slovaquie et la Turquie en ont fabriqué en plus faibles quantités. En 2020, les exportations ont augmenté jusqu'à 99,8 tonnes, contre 64,8 tonnes en 2019, et les deux principaux exportateurs étaient l'Australie (84,6 tonnes, soit 84,8 % des exportations totales) et l'Espagne (12,6 tonnes, soit 12,6 %). Les États-Unis, la France et la Suisse en ont exporté en plus petites quantités. Les principaux pays importateurs de thébaïne étaient le Royaume-Uni (41,7 tonnes, soit 45,3 %), la France (24 tonnes, soit 26,1 %), la Hongrie (7,4 tonnes, soit 8,1 %), l'Allemagne (6,8 tonnes, soit 7,4 %), la Tchéquie (4,8 tonnes, soit 5,2 %), la Suisse (2,2 tonnes, soit 2,4 %), la Slovaquie (2,1 tonnes, soit 2,4 %) et le Danemark (1,9 tonne, soit 2,2 %). D'autres pays en ont importé moins de 2 % du total mondial.

57. L'utilisation de thébaïne pour la fabrication d'autres stupéfiants a légèrement diminué pour s'établir à 78,7 tonnes en 2020, contre 95,8 tonnes en 2019 (voir fig. 19 et tableau VII de la quatrième partie). Les États-Unis ont été le plus gros utilisateur de cette substance au cours de la période 2000-2019. En 2020, la France représentait 55,8 % de l'utilisation mondiale à cette fin, avec 43,9 tonnes, suivie des États-Unis (27,8 tonnes, soit 35,4 %), de la Hongrie (3,7 tonnes, soit 4,8 %) et de la Slovaquie (2,6 tonnes, soit 3,4 %). D'autres pays ont fait état de quantités d'utilisation beaucoup plus faibles. Les quantités de thébaïne utilisées pour fabriquer des substances non visées par la

¹⁶Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 1019, n° 14956.

Figure 19. Thébaïne : quantités utilisées pour la fabrication d'opioïdes, 2001-2020



Convention de 1961 telle que modifiée (essentiellement de la buprénorphine) ont fluctué au cours de la période 2001-2020 ; après avoir atteint un niveau record en 2016 avec 24,9 tonnes, elles sont tombées à 18,1 tonnes en 2020. Ce total mondial s'est réparti, dans l'ordre décroissant, entre l'Allemagne, la Tchèque, la Suisse, le Danemark, l'Inde, les États-Unis, la Slovaquie et la Chine.

58. Après avoir connu une tendance générale à la hausse malgré quelques variations depuis 2000, les stocks mondiaux de thébaïne ont atteint le niveau record de 110,6 tonnes en 2018 et diminué en 2020 pour tomber à 74,2 tonnes. Les stocks les plus importants étaient détenus par le Royaume-Uni (23,6 tonnes, soit 31,9 %), l'Australie (13,4 tonnes, soit 18,1 %), les États-Unis (10,4 tonnes, soit 14,1 %), la France (7,2 tonnes, soit 9,7 %), la Hongrie (5,3 tonnes, soit 7,2 %) et la Suisse (4,5 tonnes, soit 6,2 %). D'autres pays ont déclaré détenir des stocks représentant chacun moins de 6 % du total mondial.

Oripavine

59. L'oripavine a été inscrite au Tableau I de la Convention de 1961 telle que modifiée en 2007. La quantité d'oripavine fabriquée dans le monde a augmenté depuis 2008 et atteint un niveau record de 33,9 tonnes en 2018, avant de retomber à 28,2 tonnes en 2020. Deux pays fabricants ont produit 99,8 % du total mondial en 2020. Il s'agissait des États-Unis (22,4 tonnes, soit 79,5 % de la fabrication

mondiale) et de l'Espagne (5,7 tonnes, soit 20,2 %), tandis que l'Australie n'en a fabriqué que 66 kg. L'utilisation de grandes quantités de cette substance pour la fabrication d'autres drogues n'a été déclarée cette année-là que par le principal producteur, les États-Unis (22,6 tonnes, soit 84,4 %), et par l'Allemagne (4,1 tonnes, soit 15,6 %), principalement pour la fabrication d'oxymorphone. En 2016, les stocks mondiaux d'oripavine ont atteint leur plus haut niveau, à savoir 18,1 tonnes. Depuis lors, ils n'ont cessé de diminuer pour tomber à 8,5 tonnes en 2020. Sur les stocks déclarés pour 2020, l'Allemagne détenait 4,7 tonnes (soit 55,7 %), devant l'Italie avec 1,7 tonne (soit 20,5 %) et les États-Unis avec 1,5 tonne (soit 17,8 %). Des quantités inférieures à 1 tonne étaient détenues par la Suisse et l'Espagne, et de faibles quantités étaient détenues par quelques autres pays.

Opioïdes semi-synthétiques

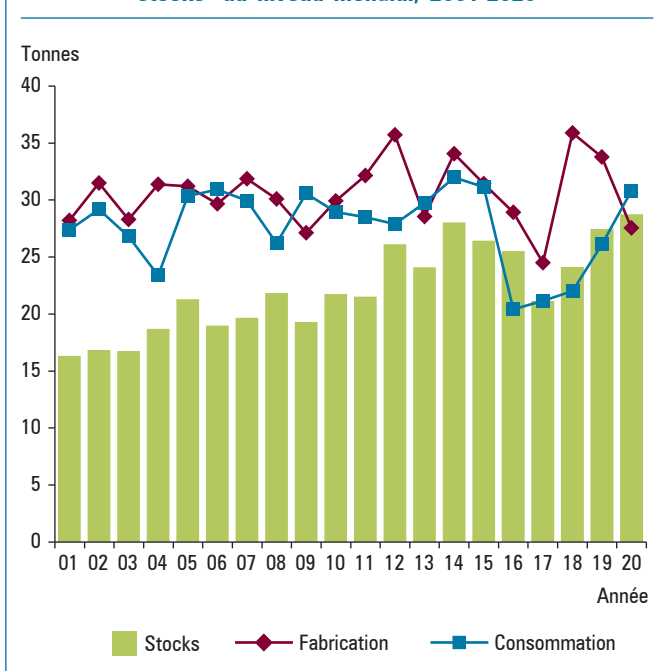
60. Les opioïdes semi-synthétiques sont obtenus au moyen de transformations chimiques relativement simples d'opiacés naturels comme la morphine, la codéine et la thébaïne. La dihydrocodéine, l'éthylmorphine, l'héroïne, l'hydrocodone, l'oxycodone et la pholcodine sont quelques exemples d'opioïdes semi-synthétiques. Certains des principaux fabricants ont signalé des pertes importantes lors de la transformation de certains opioïdes semi-synthétiques¹⁷. Ces pertes expliquent la différence entre les quantités totales d'hydrocodone et d'oxycodone fabriquées et celles consommées, comme le montrent les figures 22 et 23, respectivement.

Dihydrocodéine

61. La fabrication mondiale de dihydrocodéine est restée relativement stable ces 20 dernières années, avec une moyenne d'environ 30 tonnes par an, et elle a atteint un niveau record de 35,9 tonnes en 2018. En 2020, la quantité totale fabriquée à l'échelle mondiale s'est élevée à 27,5 tonnes (voir fig. 20). Les principaux pays fabricant des quantités importantes sont restés le Japon (9,8 tonnes, soit 35,8 %), le Royaume-Uni (7,6 tonnes, soit 27,8 %), l'Italie (6,6 tonnes, soit 24 %), la Slovaquie (1,2 tonne, soit 4,5 %) et la Hongrie (1,1 tonne, soit 4,2 %), qui représentent ensemble 96,5 % de la fabrication mondiale totale en 2020. Les exportations mondiales de dihydrocodéine se sont

¹⁷Les pertes de fabrication sont celles qui se produisent : a) lors du processus de raffinage d'un stupéfiant ; b) lors du processus de transformation d'un stupéfiant en sels, isomères, esters et éthers, selon qu'il convient, conformément aux Tableaux ; et c) lors de la fabrication de préparations autres que celles inscrites au Tableau III. Ces pertes peuvent aussi être dues à la décomposition chimique d'un stupéfiant, à des fuites, à l'évaporation, aux exigences de qualité ou à des accidents.

Figure 20. Dihydrocodéine : fabrication, consommation et stocks^a au niveau mondial, 2001-2020



^aStocks au 31 décembre de chaque année.

élevées à 10,2 tonnes en 2020. Le principal pays exportateur était l'Italie (6,5 tonnes, soit 63,8% des exportations totales), suivie du Royaume-Uni (1,3 tonne, soit 12,8%), de la Hongrie (0,9 tonne, soit 9,3%) et de la Slovaquie (0,7 tonne, soit 6,6%). D'autres pays en ont exporté moins de 2% du total mondial. En 2020, le Royaume-Uni est resté le premier pays importateur de dihydrocodéine (5,3 tonnes, soit 52,1%), suivi de la République de Corée (2,6 tonnes, soit 26,2%). La Chine en a importé 0,6 tonne (soit 6,3%) et l'Inde 0,4 tonne (soit 4,4%). D'autres pays en ont importé moins de 4% du total mondial.

62. La dihydrocodéine est consommée principalement sous forme de préparations inscrites au Tableau III de la Convention de 1961 telle que modifiée, qui ont représenté 86% de la consommation totale en 2020. Les principaux pays consommateurs à cette fin ont été, par ordre décroissant, le Japon, le Royaume-Uni, la République de Corée et la Chine. Ces quatre pays ont représenté ensemble 94,6% du total mondial. En 2020, la consommation directe de dihydrocodéine s'est établie à 4,3 tonnes, soit 14%, le niveau le plus élevé depuis 2001. Les stocks mondiaux s'élevaient à 28,8 tonnes, soit une légère augmentation par rapport aux 27,4 tonnes de 2019. Les stocks les plus importants étaient détenus par le Japon (9,9 tonnes, soit 34,8%), le Royaume-Uni (9,2 tonnes, soit 32,2%), l'Italie (3,2 tonnes, soit 11,3%), la République de Corée (2,9 tonnes, soit 9,9%) et la Slovaquie (1,1 tonne, soit 3,8%).

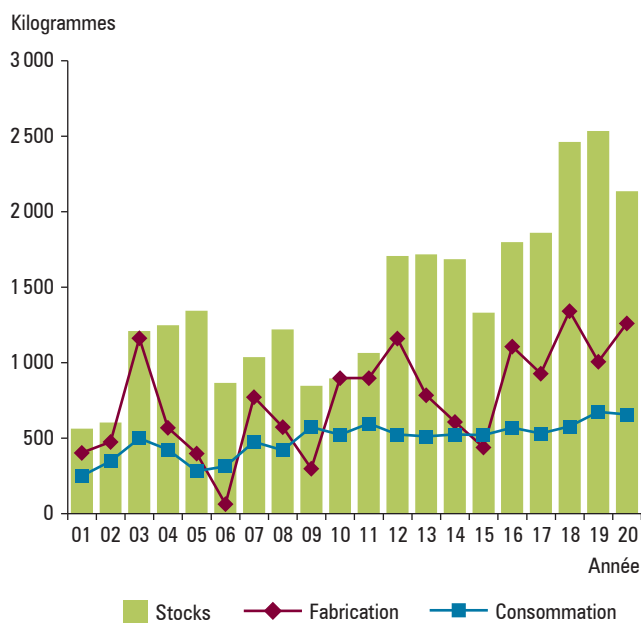
Éthylmorphine

63. La fabrication mondiale d'éthylmorphine a fluctué au cours de la période de 20 ans allant de 2000 à 2020, avec une moyenne annuelle de 1,5 tonne. Elle a considérablement diminué en 2020, chutant à 0,4 tonne, contre 1,7 tonne en 2019. La France, la Turquie et l'Allemagne étaient les seuls pays à en fabriquer en 2020. La France en a produit 0,3 tonne (soit 78,9%) et la Turquie 0,1 tonne (soit 21,1%). L'Allemagne en a produit de faibles quantités. La France, premier fabricant, en a aussi été le premier exportateur, avec 0,3 tonne, soit plus de 82,9% des exportations mondiales. En 2020, le principal importateur était une fois de plus la Suède, qui a importé 0,21 tonne (soit 50,9% du total), suivie de la Belgique avec 0,08 tonne (soit 20,9%). L'éthylmorphine est principalement consommée sous forme de préparations inscrites au Tableau III de la Convention de 1961 telle que modifiée (environ 94,6% de la consommation totale). La consommation mondiale (consommation et fabrication de préparations inscrites au Tableau III) a légèrement diminué, pour tomber à 518,1 kg en 2020. Les principaux pays consommateurs en 2020 étaient la Suède (189 kg, soit 36,6% de la consommation mondiale totale) et la Belgique (124,4 kg, soit 24%), suivis de la France, de la Hongrie, de la Pologne, de l'Inde et de Hong Kong (Chine), par ordre décroissant, qui avaient tous une consommation inférieure à 100 kg mais supérieure à 10 kg. En 2020, les stocks mondiaux d'éthylmorphine s'élevaient à 2,2 tonnes ; c'est la France qui en détenait le plus (1,2 tonne). L'Inde, la Suède, la Turquie et la Hongrie, par ordre décroissant, détenaient entre 50 kg et 1 tonne et, avec la France, représentaient 92,4% des stocks mondiaux.

Héroïne

64. Ces 20 dernières années, la fabrication licite d'héroïne s'est établie autour de 700 kg, avec des niveaux records de plus de 1 000 kg en 2003, 2012, 2016, 2018, 2019 et 2020. En 2020, 1,2 tonne d'héroïne au total a été fabriquée, principalement par le Royaume-Uni (626,9 kg, soit 49,9%), la Suisse (548,3 kg, soit 43,4%) et l'Espagne (84,3 kg, soit 6,7%) (voir fig. 21). Ces pays ont aussi été les trois principaux exportateurs d'héroïne en 2020, le Royaume-Uni en ayant exporté 347,6 kg, soit 50,4% des exportations mondiales, la Suisse, 272,3 kg, soit 39,5% et l'Espagne, 69,5 kg, soit 10,1%. En 2020, le principal pays importateur a été la Suisse (303,9 kg, soit 40,9%), suivie de l'Allemagne (207,1 kg, soit 27,9%), des Pays-Bas (108,6 kg, soit 14,6%), du Canada (80,6 kg, soit 10,9%), du Royaume-Uni (12,1 kg, soit 1,6%) et du Luxembourg (9,3 kg, soit 1,3%).

Figure 21. Héroïne : fabrication, consommation et stocks^a au niveau mondial, 2001-2020



^aStocks au 31 décembre de chaque année.

65. La consommation mondiale d'héroïne a légèrement diminué, passant de 675,5 kg en 2019 à 658,4 kg en 2020. La Suisse, où l'héroïne est prescrite aux toxicomanes chroniques dépendants aux opiacés, a déclaré en 2020 une consommation de 361,8 kg (soit 55 % de la consommation mondiale). Les autres pays ayant déclaré une consommation importante d'héroïne à des fins médicales en 2020 étaient les Pays-Bas (121,6 kg, soit 18,5 %), l'Allemagne (120 kg, soit 18,2 %), le Canada (25,8 kg, soit 3,9 %), le Royaume-Uni (16,6 kg, soit 2,5 %) et le Luxembourg (9,5 kg, soit 1,5 %). Les stocks mondiaux d'héroïne sont tombés à 2,1 tonnes en 2020, après avoir atteint leur niveau le plus élevé jamais enregistré en 2019 (2,5 tonnes), et les pays en détenant des stocks importants étaient la Suisse (1,2 tonne, soit 59,9 %), le Royaume-Uni (353,8 kg, soit 16,6 %), les Pays-Bas (201,6 kg, soit 9,4 %), l'Espagne (108,7 kg, soit 5,1 %), l'Allemagne (107,3 kg, soit 5 %) et le Canada (68,2 kg, soit 3,2 %). D'autres pays ont déclaré détenir des stocks représentant chacun moins de 1 % du total mondial.

Tableau 1. Consommation d'héroïne à des fins médicales dans le cadre des programmes de traitement, 2011-2020

	<i>Programmes de traitement dans lesquels l'héroïne est utilisée à des fins médicales</i>							
	<i>Allemagne</i>	<i>Canada^a</i>	<i>Danemark</i>	<i>Espagne</i>	<i>Luxembourg^b</i>	<i>Pays-Bas</i>	<i>Royaume-Uni^c</i>	<i>Suisse</i>
Année de mise en place du programme	2000	2003	2009	2002	2017	1998	Années 1920	1994
Nombre de personnes bénéficiant du programme (année)	628 (2016)	110 (2016)	450 (2015)	n.d.	n.d.	668 (2019)	n.d.	1 644 (2015)
Formes pharmaceutiques	Injection, comprimé	Injection, comprimé	Injection	Injection	Comprimé, inhalation	Comprimé, inhalation	Injection, comprimé	Injection, comprimé
Dose quotidienne maximale	1 000 mg	n.d.	110 à 600 mg	600 mg	n.d.	1 000 mg	n.d.	450 mg
<i>Quantité d'héroïne consommé dans les programmes de traitement (kg)</i>								
2011	29,028	..	29,755	1,745		134,684	160,000	237,872
2012	52,835	4,742	26,101	2,181		138,019	47,511	250,459
2013	75,311	10,661	30,998	8,391		137,129	7,821	242,002
2014	71,840	5,468	31,190	1,746		134,344	39,585	240,554
2015	78,850	14,030	30,216	1,819		91,561	40,346	263,631
2016	60,732	13,664	41,699	2,467		159,865	36,792	255,712
2017	90,183	14,533	20,904	0,873	1,292	114,537	32,432	256,884
2018	110,930	6,640	28,261	1,061	4,605	111,314	34,258	281,848
2019	124,140	25,419	28,895	1,747	5,915	135,717	35,000 ^d	318,484
2020	120,079	25,842	..	1,751	9,555	121,668	16,616	361,851

Note : Le sigle « n.d. » indique que l'information n'était pas disponible. Deux points (..) indiquent que pour un sujet particulier, des informations statistiques ont été fournies mais pas de données.

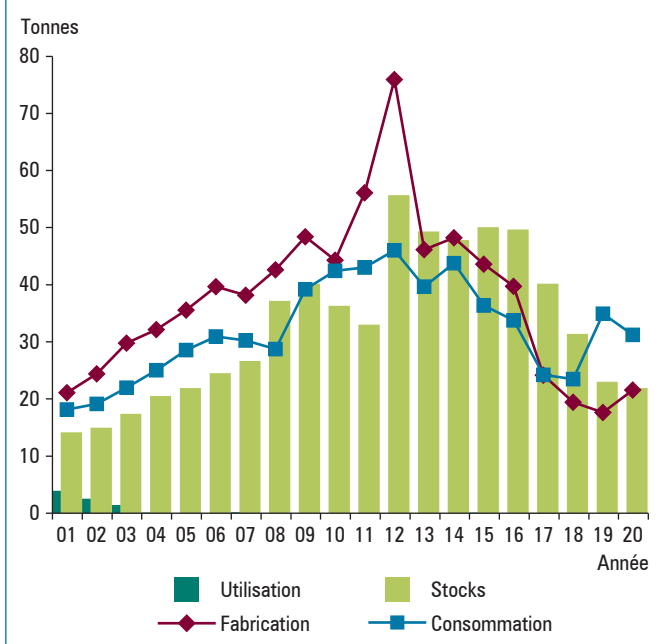
^aAprès les essais de la North American Opiate Medication Initiative (NAOMI) et de Study to Assess Longer-term Opioid Medication Effectiveness (SALOME), les patients se sont inscrits pour obtenir de la diacétylmorphine dans le cadre du programme spécial d'accès canadien.

^bLe traitement à base d'héroïne intervient dans le cadre du projet pilote Traitement assisté à la diacétylmorphine (TADIAM) dont le premier rapport d'activité n'a pas encore été publié.

^cEn 2017, le Royaume-Uni a lancé de nouveaux programmes de traitement à base d'héroïne à la demande de l'Advisory Council on the Misuse of Drugs et à une décision du Glasgow City Integration Joint Board. Au Royaume-Uni, l'héroïne est utilisée pour soulager la douleur aiguë forte provoquée par des blessures, dans les cas d'infarctus du myocarde et d'œdème pulmonaire ainsi qu'en soins palliatifs.

^dCe chiffre a été calculé par l'OICS à partir des séries de données disponibles. Il fait l'objet d'un suivi par le Gouvernement.

Figure 22. Hydrocodone : fabrication, consommation, utilisation^a et stocks^{b,c} au niveau mondial, 2001-2020



^aUtilisation pour la fabrication d'autres stupéfiants.

^bStocks au 31 décembre de chaque année.

^cDes pertes considérables ont lieu pendant le processus de fabrication de cette substance. Cela explique l'existence de certains écarts entre les chiffres concernant la fabrication et ceux concernant la consommation et les stocks.

Hydrocodone

66. En 2020, la fabrication mondiale d'hydrocodone a augmenté pour atteindre 21,5 tonnes, après être tombée l'année précédente au niveau le plus bas en 20 ans, depuis 2000 (17,6 tonnes). Cela reste toutefois très éloigné du niveau record de 75,9 tonnes atteint en 2012 (voir fig. 22). Les États-Unis étaient à l'origine de la quasi-totalité (99,2 %) de la fabrication mondiale. Les autres pays, qui ont fabriqué des quantités plus faibles, inférieures à 1 % du total mondial, étaient, par ordre décroissant, la Colombie, la Chine, le Canada, la République de Corée et le Guatemala.

67. La consommation mondiale d'hydrocodone a légèrement diminué, passant de 34,9 tonnes en 2019 à 31,2 tonnes en 2020. En 2014, les États-Unis ont reclassé les associations médicamenteuses contenant de l'hydrocodone, ce qui avait entraîné une diminution des prescriptions de préparations pharmaceutiques sous forme liquide ou de comprimés. En 2020, les États-Unis étaient à l'origine de la quasi-totalité (99,2 %) de la consommation mondiale. La Colombie en a consommé 193,8 kg, soit 0,6 % du total mondial, suivie de la Chine (25,8 kg, soit 0,1 %) et du Canada (14,6 kg, soit moins de 0,1 %), et six autres pays en ont consommé 17 kg.

68. Par le passé, les États-Unis se servaient de l'hydrocodone pour fabriquer de la thébaïne dans le but de produire d'autres stupéfiants ; cette utilisation n'a plus été déclarée après 2003 car l'extraction directe de thébaïne à partir de la paille de pavot a progressivement remplacé l'utilisation d'hydrocodone depuis la fin des années 90. Si les États-Unis ont consommé le plus gros de l'hydrocodone, ils en ont également exporté (268 kg, soit 94 % du total des exportations mondiales), tout comme la République islamique d'Iran (12,2 kg, soit 4,3 %), la Suisse (4,8 kg, soit 1,7 %) et la Slovaquie (0,2 kg, soit 0,1 %). Les États-Unis détenaient 98,7 % des stocks mondiaux.

Hydromorpnone

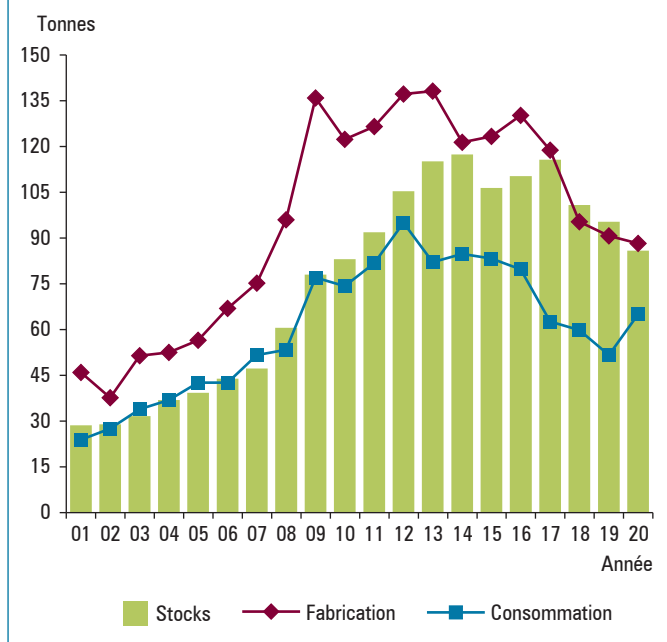
69. La fabrication mondiale d'hydromorpnone a fortement augmenté en 2020, pour atteindre 7,9 tonnes, contre 2,7 tonnes en 2019. Les principaux fabricants en 2020 étaient le Royaume-Uni (3,2 tonnes, soit 41,2 % du total mondial), les États-Unis (3 tonnes, soit 38,5 %), le Danemark (0,6 tonne, soit 7,7 %), la Slovaquie (0,5 tonne, soit 7,3 %) et la Suisse (0,3 tonne, soit 4,2 %). Malgré l'augmentation de la fabrication, les exportations totales d'hydromorpnone ont diminué pour s'établir à 2,7 tonnes en 2020. Les principaux pays exportateurs étaient le Royaume-Uni (1 tonne, soit 39,5 % des exportations mondiales), les États-Unis (0,4 tonne, soit 17,7 %), la Suisse (0,3 tonne, soit 12,4 %), la Slovaquie (0,2 tonne, soit 10,1 %), l'Allemagne (0,1 tonne, soit 6 %) et l'Italie (0,1 tonne, soit 4,45 %). En 2020, l'Allemagne était le principal pays importateur (1,1 tonne, soit 38,4 %), suivie du Canada (0,7 tonne, soit 25,7 %), de la Suisse (0,4 tonne, soit 14,1 %) et d'autres pays importants moins de 0,1 tonne.

70. En 2020, la consommation d'hydromorpnone a augmenté, pour atteindre 3,4 tonnes, contre 2,9 tonnes en 2019. Les États-Unis sont restés le principal pays consommateur en 2020 (1,6 tonne, soit 46,7 % de la consommation mondiale), devant le Canada (0,7 tonne, soit 23,2 %). En 2020, les stocks mondiaux d'hydromorpnone s'élevaient à 7,6 tonnes, dont 2,8 tonnes (37,1 %) étaient détenues par les États-Unis, suivis de l'Allemagne avec 1,1 tonne (15,1 %), du Royaume-Uni avec 0,9 tonne (12,1 %) et du Canada avec 0,8 tonne (11 %).

Oxycodone

71. L'oxycodone est l'une des substances couramment mises en cause dans les cas de décès par surdose liés à l'usage abusif de médicaments délivrés sur ordonnance, en particulier en Amérique du Nord. La fabrication mondiale d'oxycodone a fortement augmenté ces 20 dernières années, le chiffre record de 138,1 tonnes ayant été atteint en 2013. Depuis lors, la fabrication a progressivement

Figure 23. Oxycodone : fabrication, consommation et stocks^{a,b} au niveau mondial, 2001-2020



^aStocks au 31 décembre de chaque année.

^bDes pertes considérables ont lieu pendant le processus de fabrication de cette substance. Cela explique l'existence de certains écarts entre les chiffres concernant la fabrication et ceux concernant la consommation et les stocks.

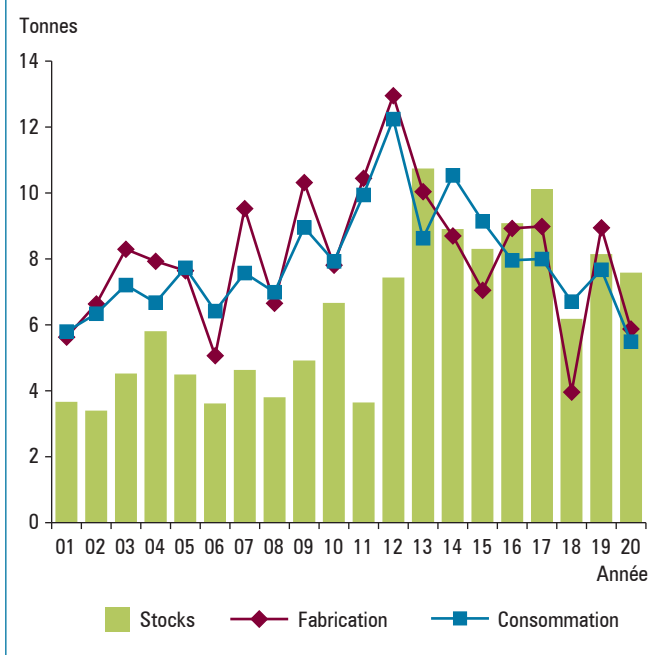
diminué (sauf en 2015 et 2016) et, en 2020, elle a atteint 88,1 tonnes (voir fig. 23). Les fluctuations de la fabrication au cours des dernières années pourraient résulter des mesures de contrôle plus strictes mises en place dans certains pays où le risque de décès par surdose et d'usage d'oxycodone est élevé. En 2020, les États-Unis représentaient 46,1% de la fabrication mondiale totale, soit 40,6 tonnes, suivis de la France (27 tonnes, soit 30,7%), du Royaume-Uni (14 tonnes, soit 16%), de la Hongrie (3,2 tonnes, soit 3,6%) et de la Slovaquie (2,3 tonnes, soit 2,7%). Après avoir atteint un record de 41,1 tonnes en 2018, les exportations mondiales sont tombées à 37,7 tonnes en 2020. Le Royaume-Uni est resté le principal pays exportateur en 2020 (15,5 tonnes, soit 41% des exportations mondiales), suivi des États-Unis (7,6 tonnes, soit 20,4%), de la Suisse (3,6 tonnes, soit 9,7%), de la France (2,7 tonnes, soit 7,2%), de l'Allemagne (1,7 tonne, soit 4,6%), de la Bulgarie (1,5 tonne, soit 4,1%), des Pays-Bas (1,5 tonne, soit 4%) et de l'Autriche (0,9 tonne, soit 2,5%). Les 11 principaux pays importateurs étaient l'Allemagne (6,1 tonnes, soit 17,2%), le Royaume-Uni (5,3 tonnes, soit 14,9%), la Suisse (3 tonnes, soit 8,6%), le Canada (2,4 tonnes, soit 6,7%), la France (2,2 tonnes, soit 5,6%), les Pays-Bas (2 tonnes, soit 5,6%), l'Autriche (1,8 tonne, soit 5%), la Chine (1,7 tonne, soit 4,8%), l'Australie (1,7 tonne, soit 4,8%), la Bulgarie (1,3 tonne, soit 3,9%) et l'Italie (1,3 tonne, soit 3,8%). On trouvera des données détaillées sur les exportations et les importations d'oxycodone dans les tableaux 3 et 4 de l'annexe IV.

72. En dépit de la baisse de la fabrication ces dernières années, la consommation mondiale d'oxycodone a augmenté, passant de 51,6 tonnes en 2019 à 64,9 tonnes en 2020. L'oxycodone est principalement consommée aux États-Unis (44,3 tonnes, soit 68,2% du total mondial). Les autres principaux pays consommateurs en 2020 ont été, par ordre décroissant des quantités consommées, l'Allemagne (3,3 tonnes, soit 5,2%), le Canada (2,3 tonnes, soit 3,7%), la France (1,9 tonne, soit 3,1%), la Chine (1,8 tonne, soit 2,8%), l'Australie (1,5 tonne, soit 2,4%) et le Royaume-Uni (1,3 tonne, soit 2%). Les stocks mondiaux d'oxycodone ont encore diminué, passant à 85,9 tonnes, les États-Unis en détenant 38,3 tonnes, soit 44,7% du total mondial, suivis de la France (11,7 tonnes, soit 13,6%), du Royaume-Uni (7,8 tonnes, soit 9,2%) et d'autres pays détenant des stocks inférieurs à 6 tonnes.

Pholcodine

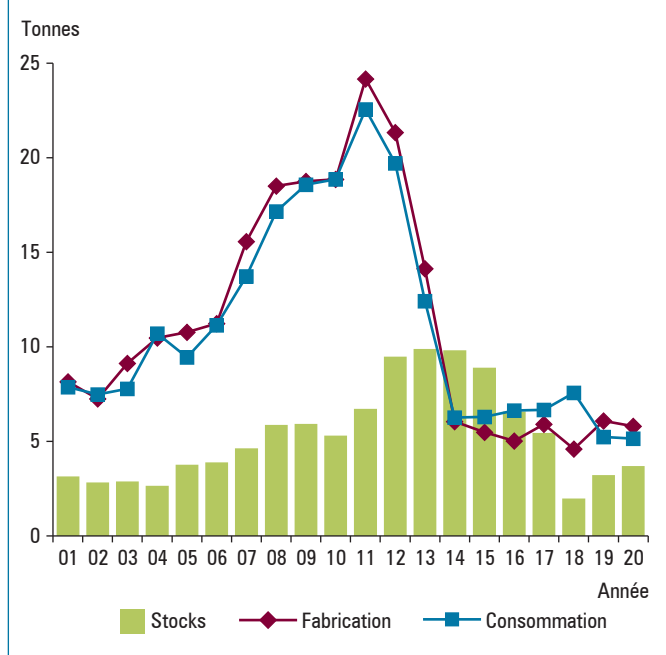
73. La fabrication et la consommation mondiales de pholcodine ont évolué de façon irrégulière au cours de la période de 20 ans allant de 2001 à 2020. La fabrication a chuté, passant de 13 tonnes en 2012 à 3,9 tonnes en 2018, avant de remonter à 8,9 tonnes en 2019 puis de rechuter à 5,8 tonnes en 2020 (voir fig. 24). Ces fluctuations pourraient être liées aux inquiétudes suscitées par le risque de réactions anaphylactiques (réactions allergiques graves) aux agents bloquants neuromusculaires utilisés lors des interventions chirurgicales. Ces craintes ont amené plusieurs pays à retirer la substance du marché. Toutefois, l'Agence européenne des médicaments a conclu, à l'issue d'un examen réalisé en 2012, que les éléments factuels étaient insuffisants et que les avantages de la pholcodine étaient supérieurs aux risques encourus. Elle a donc recommandé le maintien de toutes les autorisations de mise sur le marché des médicaments contenant de la pholcodine dans l'ensemble de l'Union européenne. En 2015, des anesthésistes australiens et néo-zélandais, se déclarant à leur tour inquiets, ont fait campagne pour que les anti-tussifs contenant de la pholcodine ne soient plus délivrés que sur ordonnance. Les principaux pays fabricants en 2020 étaient la France (1,8 tonne, soit 31,6%), la Slovaquie (1,5 tonne, soit 26,2%) et la Hongrie (1,5 tonne, soit 25,9%). Les autres pays en ayant fabriqué moins de 1 tonne étaient, par ordre décroissant, la Norvège, le Royaume-Uni, l'Inde, la Chine et la Macédoine du Nord. Les exportations totales de pholcodine ont diminué, passant de 7,3 tonnes en 2019 à 5,7 tonnes en 2020. Les principaux pays exportateurs étaient le Royaume-Uni (1,4 tonne, soit 25,6%), la France (1,3 tonne, soit 23%), la Slovaquie (1,3 tonne, soit 22,6%) et la Hongrie (0,8 tonne, soit 14%). Suivaient l'Italie (0,4 tonne, soit 7,2%) et la Norvège (0,2 tonne, soit 4,9%). Les principales destinations étaient Hong Kong (Chine) (1,2 tonne, soit 29,3%), l'Australie (0,6 tonne, soit 15,3%) et l'Italie (0,4 tonne, soit 11,2%).

Figure 24. Pholcodine : fabrication, consommation et stocks^a au niveau mondial, 2001-2020



^aStocks au 31 décembre de chaque année.

Figure 25. Diphénoxylylate : fabrication, consommation et stocks^a au niveau mondial, 2001-2020



^aStocks au 31 décembre de chaque année.

Les autres pays importateurs en ont chacun importé moins de 10 % du total mondial. On trouvera des données détaillées sur les exportations et les importations de pholcodine dans les tableaux 3 et 4 de l'annexe IV.

74. En 2020, la consommation mondiale de pholcodine (consommation et fabrication de préparations inscrites au Tableau III) a chuté à 5,4 tonnes, contre 7,6 tonnes en 2019. Les principaux pays consommateurs étaient Hong Kong (Chine) (1,4 tonne, soit 26,9 %), l'Italie (0,7 tonne, soit 14 %) et l'Australie (0,6 tonne, soit 12 %). Seuls neuf pays ont signalé une consommation directe de pholcodine en 2020, les principaux consommateurs directs étant l'Italie (0,4 tonne, soit 33,9 % du total mondial), le Royaume-Uni (0,4 tonne, soit 33,3 %) et l'Égypte (0,3 tonne, soit 29,6 %). Les stocks mondiaux de pholcodine sont passés de 8,1 tonnes en 2019 à 7,5 tonnes en 2020. Les principaux stocks étaient détenus par le Royaume-Uni (1,3 tonne, soit 18,4 %), la Hongrie (1,2 tonne, soit 16,1 %) et la Slovaquie (1 tonne, soit 14,3 %). Plusieurs autres pays détenaient des stocks inférieurs à 1 tonne.

Opiïdes synthétiques

75. Les opiïdes synthétiques servent à traiter la douleur chronique, modérée ou forte. Ils sont également utilisés comme inducteurs d'anesthésie générale et pour le traitement de certains états pathologiques tels que les troubles gastro-intestinaux. La méthadone est en outre utilisée dans le traitement des toxicomanies.

Dextropropoxyphène

76. La fabrication mondiale de dextropropoxyphène a fortement diminué à partir de 2005, année au cours de laquelle 314 tonnes avaient été fabriquées, jusqu'en 2014, année au cours de laquelle aucun pays n'a déclaré avoir fabriqué cette substance. Depuis lors, la fabrication mondiale est restée nulle ou négligeable et cette tendance s'est poursuivie en 2019, 20 grammes seulement ayant été fabriqués aux États-Unis. En 2020, aucune fabrication n'a été déclarée. Cette évolution est imputable au fait que le stupéfiant a été retiré du marché dans plusieurs pays en raison des préoccupations concernant ses effets secondaires graves, notamment le risque de décès par surdose. Par conséquent, il n'y a guère eu de consommation, d'exportation ou d'importation, tandis que les stocks, détenus principalement par l'Inde (93,3 %), s'élevaient à 15,7 tonnes.

Diphénoxylylate

77. Le diphénoxylylate est principalement utilisé comme agent antidiarrhéique. Il agit en réduisant l'activité intestinale. La fabrication mondiale de diphénoxylylate a suivi une tendance à la hausse après 2003, atteignant un niveau record de 24,2 tonnes en 2011, avant de chuter de manière significative en 2014 et de rester à un niveau de fabrication annuelle d'environ 5 tonnes. En 2020, la fabrication mondiale s'élevait à 5,8 tonnes (voir fig. 25). Cette baisse, survenue entre 2011 et 2020, pourrait être due en grande partie à certaines mesures réglementaires

adoptées en Inde en raison de craintes quant à un potentiel usage abusif. En 2020, la majeure partie de la fabrication mondiale a été déclarée par l'Inde (4 tonnes, soit 70 %), la Chine (1,2 tonne, soit 22,3 %) et les États-Unis (0,4 tonne, soit 7,7 %). L'Inde en a également été le premier exportateur (0,8 tonne, soit 90 % des exportations mondiales). Les principaux pays importateurs en 2020 étaient le Pakistan (0,3 tonne, soit 44 % du total mondial) et la République islamique d'Iran (0,2 tonne, soit 30,8 %).

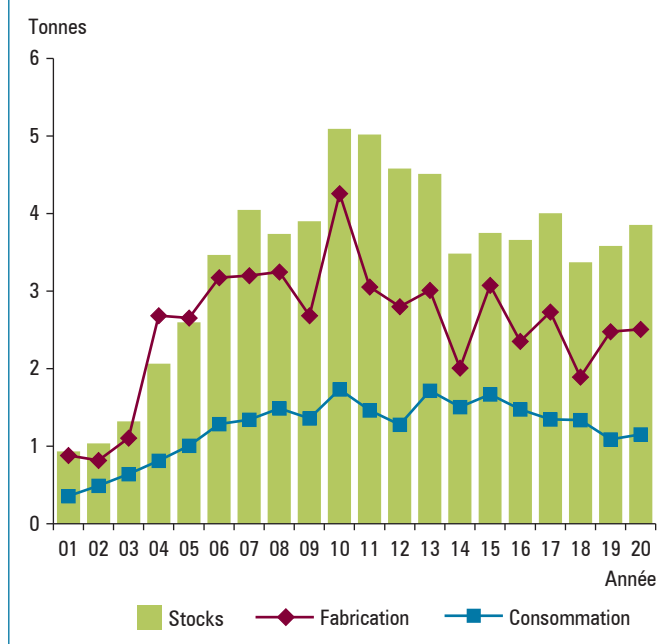
78. Le diphénoxylylate est consommé principalement sous forme de préparations inscrites au Tableau III de la Convention de 1961 telle que modifiée. L'utilisation mondiale est restée relativement stable en 2020 ; elle s'élevait à 5,16 tonnes, soit une légère baisse par rapport aux 5,24 tonnes signalées pour 2019. En 2020, les pays ayant déclaré en avoir utilisé les quantités les plus importantes (consommation et fabrication de préparations inscrites au Tableau III) ont été l'Inde (2,8 tonnes, soit 55,1 % du total mondial) et la Chine (1,3 tonne, soit 25,8 %). Cette même année, les stocks mondiaux ont augmenté, pour atteindre 3,7 tonnes, dont la majeure partie (2 tonnes, soit 54,2 %) était détenue par la Chine, suivie de l'Inde (0,8 tonne, soit 23,8 %).

Fentanyl

79. Employé comme analgésique, le fentanyl est 100 fois plus puissant que la morphine et n'est donc utilisé qu'à très faibles doses (par exemple, de 0,005 à 0,1 mg sous forme injectable). Jusque dans les années 80, il servait surtout à induire l'anesthésie et, en association avec d'autres substances, à pratiquer une anesthésie équilibrée lors d'interventions chirurgicales de courte durée. Depuis le début des années 90, toutefois, les préparations de fentanyl à libération contrôlée (dispositifs transdermiques) et les nouveaux modes d'administration, comme la pulvérisation sublinguale pour les patients atteints de cancer, sont de plus en plus utilisés partout dans le monde pour le traitement de la douleur forte.

80. La fabrication mondiale de fentanyl a augmenté rapidement entre 1999 et 2010, année où elle a atteint le niveau record de 4,3 tonnes. Depuis lors, elle a diminué au fil des ans, pour s'établir à 1,9 tonne en 2018, avant d'augmenter à nouveau en 2019 et en 2020, années où 2,5 tonnes ont été déclarées (voir fig. 26). Les États-Unis ont été le principal fabricant de fentanyl en 2020 (852,9 kg, soit 34 % du total mondial), suivis de l'Allemagne (543,3 kg, soit 21,7 %), de l'Afrique du Sud (525,8 kg, soit 21 %), de la Belgique (304,6 kg, soit 12,2 %) et du Royaume-Uni (213,4 kg, soit 8,5 %). Les principaux pays exportateurs ont été l'Allemagne (411,8 kg, soit 24,7 %), les États-Unis (391,1 kg, soit 23,4 %), l'Afrique du Sud (331,6 kg, soit 19,9 %), la Belgique (224,7 kg, soit 13,5 %) et le Royaume-Uni (143,6 kg, soit

Figure 26. Fentanyl : fabrication, consommation et stocks^a au niveau mondial, 2001-2020

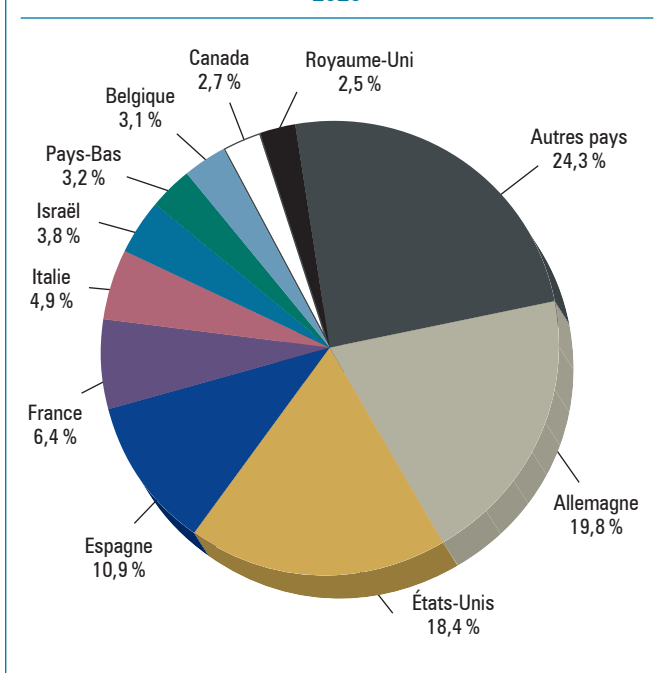


^aStocks au 31 décembre de chaque année.

8,6 %). L'Allemagne a également été le principal pays importateur de fentanyl en 2020 (779,3 kg, soit 46,8 % du total mondial), suivie de l'Espagne (123,8 kg, soit 7,4 %), de la France (82,9 kg, soit 5 %), du Royaume-Uni (78,5 kg, soit 4,7 %) et de l'Italie (66,3 kg, soit 4 %). On trouvera des données détaillées sur les exportations et les importations de fentanyl dans les tableaux 3 et 4 de l'annexe IV.

81. Depuis 2005, la consommation mondiale de fentanyl a oscillé entre 1 tonne et 1,7 tonne. En 2020, elle était de 1,1 tonne, comme en 2019. La consommation déclarée semble indiquer que la demande d'analgésiques opioïdes forts, tels que le fentanyl, est restée relativement stable malgré les besoins dus au traitement des cas de COVID-19. La baisse de la consommation observée depuis 2013, année où elle a atteint le niveau record de 1,7 tonne, tient peut-être aux inquiétudes suscitées par le nombre de décès par surdose attribués à l'usage abusif de cette substance ou de substances apparentées, principalement en Amérique du Nord. Même si, bien souvent, les substances ayant entraîné des décès par surdose avaient été fabriquées illicitement et avaient fait l'objet d'un trafic, et n'avaient pas été nécessairement détournées après avoir été légalement prescrites, les autorités de certains pays ont appliqué des restrictions à la prescription de fentanyl. En 2020, le fentanyl a été principalement consommé dans 10 pays (75,7 %) qui sont tous des pays à revenu élevé (voir fig. 27) Les trois principaux consommateurs étaient l'Allemagne (228,1 kg, soit 19,8 %), les États-Unis (212,4 kg, soit 18,4 %) et l'Espagne (126 kg, soit 10,9 %). Les autres grands consommateurs

Figure 27. Fentanyl : répartition de la consommation, 2020



étaient, par ordre décroissant des quantités consommées, la France, l'Italie, Israël, les Pays-Bas, la Belgique, le Canada et le Royaume-Uni.

82. En 2020, les stocks mondiaux de fentanyl s'élevaient à 3,8 tonnes, soit un niveau légèrement supérieur par rapport à celui de 2019 (3,5 tonnes) et bien inférieur au maximum atteint en 2010 (5,1 tonnes). Ils étaient principalement détenus par l'Allemagne (1,7 tonne, soit 44,1%), les États-Unis (0,6 tonne, soit 17,2%) et la Belgique (0,4 tonne, soit 12,6%).

Analogues du fentanyl

83. Les analogues du fentanyl, à savoir l'alfentanil, le rémifentanyl et le sufentanyl, sont utilisés essentiellement comme anesthésiques. Dans certains pays, leur utilisation a augmenté durant la pandémie de COVID-19, comme il est indiqué ci-après.

Alfentanil

84. L'alfentanil est un puissant analgésique opioïde indiqué pour l'analgésie et l'inhibition de l'activité respiratoire chez les patientes et les patients placés sous ventilation mécanique en soins intensifs et pour assurer une couverture analgésique lors de manipulations douloureuses. Comme le montrent les chiffres fournis par certains pays, son utilisation a augmenté durant la pandémie de COVID-19.

85. La fabrication mondiale d'alfentanil a connu des fluctuations importantes ces 20 dernières années. Après avoir atteint son niveau le plus bas en 2009 (5,6 kg), elle a atteint le chiffre record de 78,3 kg en 2012. En 2015, elle a plus que triplé par rapport à 2014 (51,2 kg contre 15,2 kg) mais elle a ensuite chuté en 2016 pour s'établir à 17,2 kg et s'est stabilisée à ce niveau les années suivantes, s'élevant à 18,2 kg en 2019. En 2020, elle s'élevait à 68,4 kg. Cette augmentation pourrait être due à la demande croissante liée à l'utilisation de l'alfentanil pour le traitement des personnes atteintes de la COVID-19 en soins intensifs. La majeure partie de la fabrication en 2020 a été déclarée par la Belgique (40,7 kg, soit 59,4%), la Slovaquie (16,6 kg, soit 24,4%), le Royaume-Uni (9,2 kg, soit 13,4%) et la Chine (1,8 kg, soit 2,7%). En 2019, seule la Slovaquie avait fabriqué de l'alfentanil.

86. La forte augmentation de la fabrication ne s'est pas reflétée au niveau de la consommation en 2020. En effet, la consommation mondiale d'alfentanil (28,6 kg) n'a connu qu'une légère augmentation par rapport à 2019 (24 kg). Cependant, la consommation au Royaume-Uni a presque triplé, passant de 7 kg (29% du total mondial) en 2019, à 18,8 kg (65,7%). Le Royaume-Uni était suivi de l'Italie (2,9 kg, soit 10,1%), de l'Allemagne (1,2 kg, soit 4,5%) et de la France (1 kg, soit 3,6%). Des informations détaillées sur la consommation des analogues du fentanyl figurent au tableau XIII.1. Alors que sur la période 2016-2019 les stocks mondiaux d'alfentanil ont diminué de plus de 69%, passant de 183,2 kg en 2015 à 56,4 kg en 2019, ils ont considérablement augmenté en 2020, pour atteindre 87,4 kg, ce qui traduit à nouveau l'augmentation de la demande liée à la pandémie de COVID-19. Avec des stocks de 23,9 kg, soit 27,4% du total mondial, la Belgique a pris la place de l'Allemagne comme principal détenteur des stocks mondiaux d'alfentanil. Elle était suivie de la Slovaquie (20,3 kg, soit 23,3%), du Royaume-Uni (13,2 kg, soit 15,2%), de l'Allemagne (11,8 kg, soit 13,6%), de l'Italie (5,8 kg, soit 6,7%) et des États-Unis (2,7 kg, soit 3,1%).

Rémifentanyl

87. Le rémifentanyl est un puissant analgésique opioïde synthétique à action brève administré aux patientes et aux patients pendant une intervention chirurgicale pour soulager la douleur, en complément des anesthésiques. Il est environ deux fois plus puissant que le fentanyl et de 100 à 200 fois plus puissant que la morphine. Comme pour l'alfentanil, on a constaté une augmentation de la fabrication, de la consommation et des stocks de rémifentanyl, probablement liée à la demande croissante créée par les besoins sanitaires dus à la COVID-19. En 2002, la fabrication mondiale de rémifentanyl s'établissait à 27,4 kg. Le niveau le plus élevé a été enregistré en 2018, avec 141,1 kg. En 2019, 116,5 kg de rémifentanyl ont été fabriqués, d'après

les données communiquées, mais, en 2020, la fabrication est passée à 139 kg. En 2020, la Chine est restée le principal pays fabricant, avec 51,6 kg (37,1 % de la fabrication totale), contre 39,9 kg (34,2 %) en 2019. Elle était suivie de l'Espagne avec 26,3 kg, soit 18,9 %, (contre 19,3 kg, soit 16,5 %, en 2019), de l'Argentine avec 18,5 kg (13,3 %), de l'Allemagne avec 14,1 kg (10,2 %) et de la Belgique avec 12,6 kg (8,8 %). L'Italie, l'Espagne, la Belgique, l'Allemagne et la Serbie, par ordre décroissant, ont été les principaux pays exportateurs, totalisant 63 kg et représentant plus de 62,1 % des exportations mondiales. La Serbie était le principal pays importateur, avec 17,1 kg, soit 18,1 % des importations mondiales, suivie de l'Allemagne (12 kg, soit 12,6 %), du Japon (8,1 kg, soit 8,6 %), de la Turquie (7,5 kg, soit 7,9 %) et de la République de Corée (5,2 kg, soit 5,5 %).

88. Après avoir augmenté en 2019 pour atteindre 87,1 kg, la consommation a encore augmenté en 2020, pour atteindre 104 kg, soit le niveau le plus élevé depuis 2001. Les principaux pays consommateurs étaient la Chine (27,4 kg, soit 26,3 % de la consommation mondiale), l'Argentine (14,1 kg, soit 13,6 %), le Japon (7,6 kg, soit 7,3 %), la Turquie (6,9 kg, soit 6,6 %) et l'Italie (6,8 kg, soit 6,5 %). Là encore, en raison de la demande de rémifentanyl liée à la pandémie de COVID-19, les stocks ont presque triplé en 2020, atteignant 446,7 kg, contre 161 kg en 2019. Les stocks mondiaux étaient principalement détenus par le Royaume-Uni (249,2 kg, soit 55,7 %, contre 12 kg en 2019), suivi de la Chine (84,1 kg, soit 18,8 %, contre 64,3 kg en 2019), de l'Italie (45,2 kg, soit 10,1 %, contre 1,6 kg en 2019), de l'Espagne (13,2 kg, soit 2,97 %, contre 0,9 kg en 2019) et de l'Allemagne (11,3 kg, soit 2,5 %, contre 8 kg en 2019).

Sufentanil

89. La fabrication de sufentanil a augmenté mais pas autant que celle des autres analogues du fentanyl. En 2020, la fabrication mondiale de cette substance a légèrement augmenté, s'établissant à 10,1 kg, contre 9,9 kg en 2019. Les principaux fabricants étaient la Slovaquie (5 kg, soit 49,7 % de la fabrication mondiale), la Chine (3,5 kg, soit 34,4 %), le Royaume-Uni (0,9 kg, soit 9,8 %) et les États-Unis (0,6 kg, soit 5,9 %). Les principaux pays exportateurs étaient le Royaume-Uni (0,9 kg, soit 18,3 %), la Belgique (0,9 kg, soit 17 %), les États-Unis et la Slovaquie (0,6 kg, soit 12,6 %), puis l'Allemagne et la Suisse (0,3 kg, soit 5,6 %). D'autres pays en ont exporté moins de 0,1 kg. En 2020, la consommation mondiale a légèrement augmenté, pour atteindre 5,8 kg. Les plus gros consommateurs de sufentanil ont été, par ordre décroissant des quantités consommées, la Chine, l'Allemagne, la France, les États-Unis et l'Italie, qui ont absorbé ensemble 4,9 kg, soit 85,3 % du total mondial. En 2020, les stocks mondiaux de cette substance ont augmenté, pour atteindre 20,8 kg,

principalement détenus par la Chine (6,4 kg, soit 31 %), la Slovaquie (5,2 kg, soit 25,1 %), les États-Unis (2,9 kg, soit 14,1 %), l'Allemagne (1,8 kg, soit 8,8 %) et la France (1 kg, soit 5,1 %).

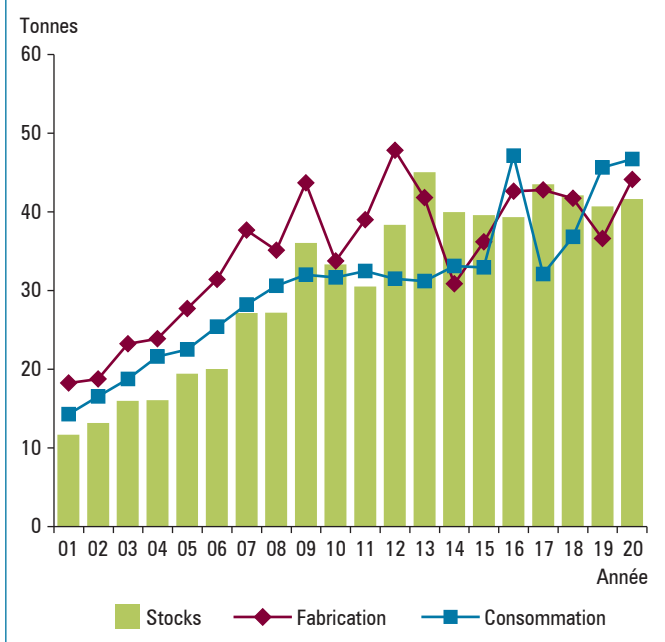
Cétobémidone

90. La kétobémidone est un puissant analgésique opioïde dont l'efficacité contre la douleur est comparable à celle de la morphine. Cette substance est principalement fabriquée et utilisée dans un petit nombre de pays, surtout en Europe du Nord. Il semble qu'elle ne soit fabriquée que tous les trois ans, sa fabrication ayant été signalée en 2015 (365,9 kg) et en 2018 (279,8 kg). Aucune fabrication n'a été déclarée pour 2016, 2017, 2019 ou 2020. En 2020, les stocks s'élevaient à 170,2 kg, contre 218,3 kg en 2019. Cette année-là, 28,5 kg ont été exportés, soit un des niveaux les plus bas enregistrés ces 20 dernières années. La substance a été exportée principalement par l'Allemagne (23,2 kg, soit 81,3 %) et la France (4,4 kg, soit 15,6 %), et des quantités moindres ont été exportées par le Danemark et la Norvège. L'Allemagne détenait 92,7 % (157,9 kg) des stocks mondiaux de kétobémidone.

Méthadone

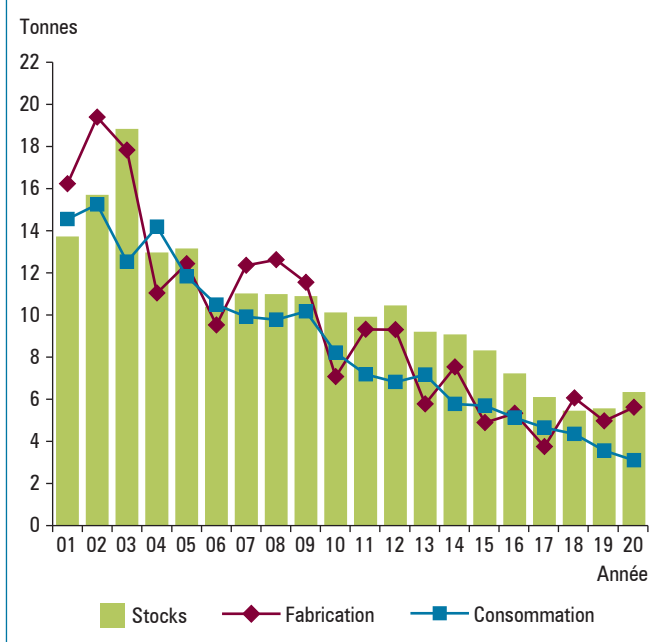
91. À l'instar de la buprénorphine, placée sous contrôle en vertu de la Convention de 1971, la méthadone est parfois utilisée pour la prise en charge de la douleur mais sert avant tout à traiter la dépendance aux opioïdes. Comme on le voit sur la figure 28, la consommation, la fabrication et les stocks ont augmenté régulièrement au cours de la période de 20 ans allant de 2001 à 2020, avec quelques fluctuations. La fabrication de méthadone a encore augmenté en 2020, pour s'établir à 44,1 tonnes, contre 36,6 tonnes en 2019. Les principaux fabricants étaient les États-Unis (17,4 tonnes, soit 39,5 %) et la Suisse (12,1 tonnes, soit 27,5 %), suivis de l'Inde (6,6 tonnes, soit 15 %), de la Slovaquie (3,4 tonnes, soit 7,7 %), de la Chine (1,6 tonne, soit 3,7 %) et de l'Espagne (1,3 tonne, soit 2,9 %). De plus petites quantités ont été fabriquées par la Macédoine du Nord, le Royaume-Uni et la Norvège. En 2020, la Suisse est restée le principal exportateur de méthadone (12,4 tonnes, soit 46,2 %), suivie de l'Inde (6,1 tonnes, soit 22,9 %), de la Slovaquie (1,6 tonne, soit 6,3 %), des États-Unis (1,6 tonne, soit 6 %) et de la Macédoine du Nord, des Pays-Bas, de l'Italie, de la Pologne et de l'Allemagne, par ordre décroissant, et d'autres pays exportateurs avec moins de 1 tonne chacun. Les principaux pays importateurs étaient la République islamique d'Iran (4,9 tonnes, soit 19 %), l'Italie (2,7 tonnes, soit 10,7 %), le Royaume-Uni (2,3 tonnes, soit 9,2 %), le Canada (1,7 tonne, soit 6,6 %), le Myanmar (1,2 tonne, soit 4,9 %) et l'Ukraine (1,1 tonne, soit 4,6 %). D'autres pays en ont importé moins de 1 tonne.

Figure 28. Méthadone : fabrication, consommation et stocks^a au niveau mondial, 2001-2020



^aStocks au 31 décembre de chaque année.

Figure 29. Péthidine : fabrication, consommation et stocks^a au niveau mondial, 2001-2020



^aStocks au 31 décembre de chaque année.

92. La méthadone a surtout été consommée dans un petit nombre de pays, avec des modes de consommation très variables. En 2020, la consommation mondiale s'est établie à 59 tonnes, chiffre en hausse par rapport aux 45,5 tonnes de 2019 et aux 36,7 tonnes de 2018. Les principaux pays consommateurs étaient les États-Unis (25,8 tonnes, soit 43,7% de la consommation mondiale), suivis de l'Espagne (13,6 tonnes, soit 23,1%), de la République islamique d'Iran (4,9 tonnes, soit 8,3%), de la France et du Canada (1,4 tonne chacun, soit 2,5%), de l'Italie (1,1 tonne, soit 1,9%), de l'Allemagne (1,2 tonne, soit 2%) et du Royaume-Uni (1,5 tonne, soit 3,3%). Un certain nombre de pays ont consommé moins de 1 tonne de méthadone. Dans la plupart des cas, les niveaux de consommation avaient un lien avec le nombre de personnes s'injectant de la drogue dans le pays. Dans d'autres cas, la consommation de méthadone (et de buprénorphine) paraissait faible ou nulle et les services de traitement de substitution aux opiacés semblaient rares ou inexistantes, alors même que de nombreux usagers et usagères de drogues pratiquaient l'injection.

93. Les stocks de méthadone s'élevaient à 41,6 tonnes, principalement détenus par les États-Unis (13,8 tonnes, soit 33,3%), la Suisse (5,2 tonnes, soit 12,6%), l'Espagne et l'Allemagne (2,7 tonnes, soit 6,7% chacune) et la Slovaquie (2,3 tonnes, soit 5,7%). Les autres pays dont les stocks s'établissaient à moins de 2 tonnes étaient, par ordre décroissant, le Canada, l'Italie, la Chine, le Royaume-Uni, la France, l'Inde, le Myanmar, l'Autriche, les Pays-Bas, la République-Unie de Tanzanie, la Malaisie, la Macédoine du Nord, le Danemark, la Belgique et l'Irlande.

Péthidine

94. La fabrication de péthidine a suivi une tendance à la baisse ces 20 dernières années, tombant à 5,6 tonnes en 2020 (voir fig. 29). Sa consommation, qui a atteint un niveau record en 2002 avec 15,3 tonnes, n'a cessé de reculer depuis pour s'inscrire à son niveau le plus bas en 2020, avec 3,1 tonnes. La péthidine est principalement utilisée pour soulager la douleur lors de l'accouchement. La baisse de sa consommation est imputable à plusieurs facteurs, comme sa faible puissance, sa courte durée d'action et sa toxicité particulière (cause de convulsions, de délires et d'autres réactions neuropsychologiques) par rapport à d'autres analgésiques opioïdes disponibles. Elle est considérée comme efficace pour traiter la douleur forte, mais sans intérêt pour la douleur chronique. C'est pour ces raisons que plusieurs pays ont strictement limité son usage, mais certains médecins continuent de l'utiliser comme puissant opioïde de première intention.

95. En 2020, la péthidine a été principalement fabriquée en Slovaquie (2,4 tonnes, soit 44% de la fabrication totale), en Espagne (2 tonnes, soit 35,6%), en Chine (0,6 tonne, soit 11,6%), aux États-Unis (0,3 tonne, soit 6,3%) et en Inde (0,1 tonne, soit 2,2%), ces cinq pays étant les principaux fabricants. Le plus gros exportateur était la Slovaquie (2 tonnes, soit 54,6%), devant le Royaume-Uni (0,5 tonne, soit 13,7%), l'Espagne (0,4 tonne, soit 11,9%) et l'Allemagne, l'Autriche et l'Inde (0,1 tonne, soit 3,7% chacune). D'autres pays en ont exporté moins de 0,1 tonne. Les principaux importateurs de péthidine ont été le Royaume-Uni et l'Afrique du Sud (0,4 tonne, soit 10%), l'Allemagne

(0,3 tonne, soit 7,5 %) et d'autres pays qui en ont importé moins de 0,3 tonne. On trouvera des données détaillées sur les exportations et les importations de péthidine dans les tableaux 3 et 4 de l'annexe IV.

96. La consommation de péthidine s'est élevée à 3,1 tonnes en 2020. Le principal consommateur a été les États-Unis (0,3 tonne, soit 11,7 %). Des quantités de consommation moindres ont été déclarées par les pays suivants (par ordre décroissant) : République islamique d'Iran, Turquie, Kenya, Bangladesh et Afrique du Sud. Les stocks mondiaux de péthidine sont montés à 6,3 tonnes. Les stocks les plus importants étaient détenus par l'Espagne (1,4 tonne, soit 23 % des stocks mondiaux), la Chine (0,8 tonne, soit 13 %), les États-Unis (0,7 tonne, soit 11,5 %), la Slovaquie (0,6 tonne, soit 9,4 %) et l'Allemagne (0,5 tonne, soit 8,5 %). Plusieurs autres pays détenaient des stocks inférieurs à 0,3 tonne.

Tilidine

97. La fabrication mondiale de tilidine a chuté de 40,5 tonnes en 2019 à 27,4 tonnes en 2020, ce qui s'inscrit dans la courbe irrégulière qu'elle a suivie ces 20 dernières années. En 2020, l'Allemagne représentait la grande majorité de la fabrication mondiale de cette substance (20,2 tonnes, soit 82,1 %), la Serbie ayant déclaré 2,9 tonnes, soit 12 % du total mondial. Les exportations ont augmenté, passant de 48,8 tonnes en 2019 à 67,4 tonnes en 2020. Les principaux pays exportateurs étaient la Serbie (34,3 tonnes, soit 51 %) et l'Allemagne (32,5 tonnes, soit 48,2 %), qui représentaient ensemble près de 99 % des exportations mondiales.

98. La consommation de tilidine est sujette à des fluctuations. Elle a atteint son niveau le plus élevé en 2012, avec 59,1 tonnes, avant de tomber à 20 tonnes en 2013, puis d'augmenter progressivement pour atteindre 46,4 tonnes en 2018, puis de retomber à 28,5 tonnes en 2019 pour remonter à 45,7 tonnes en 2020. La tilidine est essentiellement consommée en Allemagne (44 tonnes, soit 96,3 %) et en Belgique (1,2 tonne, soit 2,6 %). En 2020, les stocks mondiaux étaient principalement détenus par l'Allemagne (20,3 tonnes, soit 82 % du total mondial), suivie de près par la Serbie (2,9 tonnes, soit 12 %).

Trimépidine

99. Depuis 2012, la fabrication de trimépidine est restée relativement stable, autour de 200 kg. En 2020, elle est passée à 326,3 kg. Les seuls fabricants étaient l'Inde (252,6 kg, soit 77,4 % du total mondial) et la Fédération de Russie (73,7 kg, soit 22,6 %). La trimépidine a été mise au point aux alentours de 1945 dans l'Union des

Républiques socialistes soviétiques, où sa fabrication et sa consommation étaient traditionnellement concentrées. L'Inde a déclaré en fabriquer depuis 2002.

100. En 2020, la consommation mondiale de trimépidine s'élevait à 144,3 kg, la Fédération de Russie en ayant déclaré 105,8 kg, soit 73,3 %, suivie du Kazakhstan (12 kg, soit 8,3 %), du Bélarus (5,9 kg, soit 4 %), du Turkménistan (4,3 kg, soit 3 %) et de l'Ouzbékistan (4,2 kg, soit 2,9 %). Les exportations et les importations de cette substance ont été multipliées par 10 en 2020. Les exportations ont atteint 509,7 kg en 2020, contre 56 kg en 2019. Les importations se sont élevées à 510,5 kg en 2020, contre 54,4 kg en 2019. En 2020, les principaux exportateurs étaient l'Inde (380,7 kg, soit 74,7 % des exportations mondiales), suivie de la Fédération de Russie (95,5 kg, soit 18,7 %), de l'Ukraine (13,3 kg, soit 2,6 %) et de la Slovaquie (5,6 kg, soit 1,1 %). Les principaux importateurs étaient la Fédération de Russie (347,6 kg, soit 68,1 % des importations mondiales), l'Inde (76,5 kg, soit 15 %) et l'Ukraine (22 kg, soit 4,3 %). En 2020, les stocks mondiaux s'élevaient à 521,8 kg ; ils étaient principalement détenus par la Fédération de Russie (407,6 kg, soit 78,1 %), la Slovaquie (29,7 kg, soit 5,6 %), le Kazakhstan (22,8 kg, soit 4,3 %), le Bélarus (13,9 kg, soit 2,6 %) et la Lettonie (10,6 kg, soit 2 %). Un certain nombre d'autres pays en détenaient moins de 10 kg.

Analgésiques opioïdes placés sous contrôle en vertu de la Convention de 1971

101. La buprénorphine et la pentazocine sont des analgésiques opioïdes placés sous contrôle en vertu de la Convention de 1971. Des informations concises sur ces opioïdes sont fournies dans la présente publication ; des observations plus détaillées sur les statistiques s'y rapportant figurent dans le rapport technique de l'OICS sur les substances psychotropes¹⁸.

Buprénorphine

102. La buprénorphine est un agoniste opioïde utilisé comme analgésique ainsi que pour les cures de désintoxication et le traitement de substitution en cas de dépendance aux opioïdes. Elle produit des effets analogues à ceux des autres opioïdes, mais moins puissants que ceux de l'héroïne. C'est pourquoi elle sert à provoquer chez les personnes dépendantes aux opioïdes un effet agoniste suffisant pour les amener à cesser l'usage abusif d'opioïdes sans souffrir de symptômes de manque. La fabrication mondiale de buprénorphine n'a cessé d'augmenter depuis

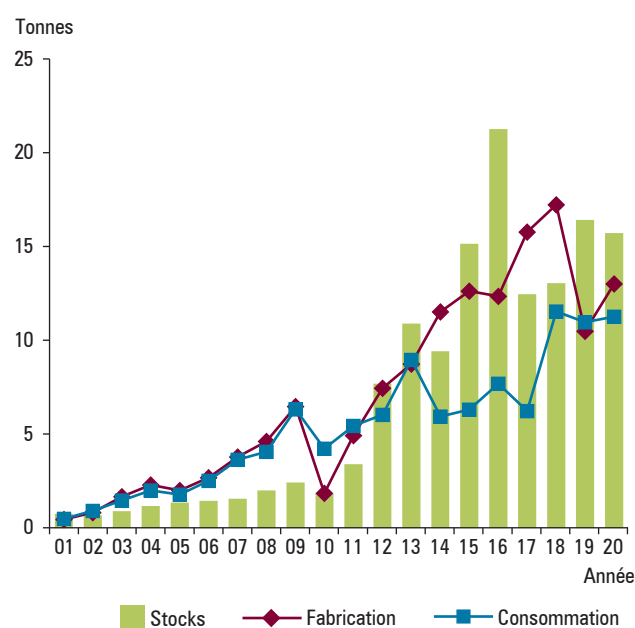
¹⁸E/INCB/2021/3.

la fin des années 90 (excepté en 2010, où elle a fortement diminué) et a atteint le niveau record de 17,2 tonnes en 2018. En 2020, la fabrication de buprénorphine s'établissait à 13 tonnes (voir fig. 30). Les principaux pays producteurs en 2020 étaient le Royaume-Uni (6,9 tonnes), les États-Unis (2 tonnes), la Tchéquie (1,5 tonne), l'Allemagne (0,8 tonne), l'Inde (0,8 tonne), la Suisse (0,3 tonne), le Danemark (0,2 tonne), la Belgique et la Chine produisant de plus petites quantités. Cette même année, les principaux exportateurs étaient, par ordre décroissant, le Royaume-Uni, l'Allemagne, la Tchéquie, la France, la Suisse, l'Inde, la Belgique et les États-Unis. Les principaux pays importateurs étaient, par ordre décroissant, les États-Unis, la France, l'Allemagne, le Canada, le Royaume-Uni, l'Australie, l'Autriche, la Suède, l'Espagne et l'Italie.

Pentazocine

103. La pentazocine est un analgésique opioïde dont les propriétés et les utilisations sont semblables à celles de la morphine. En 2020, la fabrication mondiale de pentazocine s'est élevée à 2,6 tonnes, contre 1,1 tonne en 2019, l'Inde en ayant fabriqué la quasi-totalité (2,4 tonnes). L'Italie a déclaré en avoir fabriqué 0,2 tonne en 2020. L'Italie a déclaré en avoir exporté 0,3 tonne, devant l'Inde, avec 0,1 tonne. Les principaux importateurs ont été le Nigéria (1,3 tonne), le Pakistan et le Japon (0,1 tonne). D'autres pays en ont importé de plus faibles quantités.

Figure 30. Buprénorphine : fabrication, consommation^a et stocks^b au niveau mondial, 2001-2020



^aJusqu'en 2013, la consommation mondiale approximative était déterminée sur la base des données statistiques communiquées par les gouvernements. Depuis 2014, les données relatives à la consommation prises en compte sont communiquées volontairement par les gouvernements et elles peuvent par conséquent être incomplètes.

^bStocks au 31 décembre de chaque année.

Cannabis

104. Jusqu'en 2010, les États-Unis étaient le seul pays à déclarer l'utilisation licite de cannabis à des fins médicales et scientifiques. Depuis 2011, un nombre croissant de pays ont commencé à utiliser du cannabis et des extraits de cannabis¹⁹ à des fins médicales et pas seulement pour la recherche. Ces 20 dernières années, la production mondiale de cannabis a donc augmenté, atteignant 650,8 tonnes en 2020, contre 468,3 tonnes en 2019 (voir tableau 2). Il convient de faire preuve de prudence au regard de ces données, les procédés de production du cannabis n'étant pas normalisés. Des précisions ont été demandées dans un souci de cohérence.

¹⁹Dans les rapports statistiques communiqués à l'OICS, les données relatives aux extraits de cannabis sont exprimées en termes de cannabis, par application des facteurs de conversion publiés par l'OICS dans la liste des stupéfiants placés sous contrôle international (« Liste jaune »).

105. Les pays ayant déclaré produire du cannabis étaient le Royaume-Uni (238,7 tonnes, soit 36,7 %), suivi de près par le Canada (227,8 tonnes, soit 35 %), l'Espagne (84,4 tonnes, soit 13 %), Israël (24,6 tonnes, soit 3,8 %), l'Australie (18,4 tonnes, soit 2,8 %), la Colombie (18,1 tonnes, soit 2,8 %), la Macédoine du Nord (12,2 tonnes, soit 1,9 %), l'Uruguay (6,9 tonnes, soit 1,1 %), le Danemark (6,5 tonnes, soit 1 %), les Pays-Bas (5,9 tonnes, soit 0,9 %), l'Ouganda (4,4 tonnes, soit 0,7 %) et la Thaïlande (1,4 tonne, soit 0,2 %). Les pays ayant déclaré produire des quantités inférieures à 1 tonne étaient, par ordre décroissant, la République de Corée, l'Autriche, la Nouvelle-Zélande, la Suisse et la Tchéquie. Les données relatives à la production contenues dans le tableau ci-après sont présentées telles qu'elles ont été reçues. Il convient de noter que les quantités utilisées pour extraire les cannabinoïdes de la plante de cannabis peuvent varier fortement en fonction des méthodes utilisées.

Tableau 2. Culture de la plante de cannabis et production de cannabis, 2016-2020

Pays ^a	Année	Superficie récoltée (hectares)	Quantité produite (kilogrammes)	Pays ^a	Année	Superficie récoltée (hectares)	Quantité produite (kilogrammes)
Argentine	2016	s.o.	s.o.	Lesotho	2016	?	?
	2017	s.o.	s.o.		2017	?	?
	2018	s.o.	s.o.		2018	18,50	30 738
	2019	s.o.	s.o.		2019
	2020	0,13	..		2020
Australie	2016	s.o.	s.o.	Macédoine du Nord	2016	s.o.	s.o.
	2017	.. ^b	224		2017	s.o.	s.o.
	2018	.. ^b	958		2018	2,51	4 041
	2019	.. ^b	3 169		2019	—	—
	2020	..	18 391		2020	8,19	12 244
Autriche	2016	0,09	116	Nouvelle-Zélande	2016	s.o.	s.o.
	2017	1,00	259		2017	s.o.	s.o.
	2018	1,00	362		2018	0,01	5
	2019	1,00	362		2019	0,02	21
	2020	0,16	366		2020	0,90	242
Canada	2016	10,74	80 816	Ouganda	2016	s.o.	s.o.
	2017	20,20	131 437		2017	s.o.	s.o.
	2018	515,01	64 466		2018	s.o.	s.o.
	2019	332,01	38 353		2019	s.o.	s.o.
	2020	806,00	227 750		2020	2,86	4 446
Chili	2016	1,00	1 416	Pays-Bas	2016	0,50	1 460
	2017	1,00	444		2017	0,00	2 385
	2018	1,00	621		2018	1,00	5 105
	2019	0,40	20		2019	1,00	5 426
	2020		2020	1,00	5 910
Colombie	2016	s.o.	s.o.	Portugal	2016	7,00	21 000
	2017	0,36 ^c	..		2017
	2018	0,63	887		2018
	2019	1,34	4 018		2019
	2020	8,50	18 063		2020
Danemark	2016	s.o.	s.o.	République de Corée	2016	s.o.	s.o.
	2017	s.o.	s.o.		2017	s.o.	s.o.
	2018	s.o.	s.o.		2018	s.o.	s.o.
	2019	1,83	2 112		2019	s.o.	s.o.
	2020	4,77	6 587		2020	0,40	586
Espagne	2016	s.o.	s.o.	Royaume-Uni	2016	117,00	95 000
	2017	0,66	2 079		2017	37,90	258 378
	2018	2,95	3 920		2018	21,00	217 197
	2019	16,58	37 389		2019	40,00 ^e	320 000 ^e
	2020	57,43	84 448		2020	33,79	238 671
États-Unis	2016	0,00	0	Suisse	2016	..	453
	2017	0,00	74 ^d		2017	..	230
	2018	1,00	246 ^d		2018	..	106
	2019	..	642 ^d		2019	..	187
	2020		2020	..	232
Israël	2016	8,45	9 263	Tchéquie	2016	..	46
	2017	9,03	10 424		2017	..	95
	2018	18,00	20 786		2018	..	5
	2019	23,60	26 662		2019	1,00	26
	2020	21,80	24 600		2020	..	28
Italie	2016	0,00	315	Thaïlande	2016	s.o.	s.o.
	2017	..	60		2017	s.o.	s.o.
	2018		2018	s.o.	s.o.
	2019	0,06	775		2019	0,09	315
	2020		2020	3,57	1 371
Jamaïque	2016	s.o.	s.o.	Uruguay	2016	s.o.	s.o.
	2017	s.o.	s.o.		2017	s.o.	s.o.
	2018	s.o.	s.o.		2018	2,50	..
	2019	21,45	23 315		2019	2,10	5 552
	2020		2020	4,25	6 888
Japon	2016	0,58	..	Total	2016	145,35	209 884
	2017	0,05	..	2017	68,84	408 473	
	2018	0,02	..	2018	585,13	354 548	
	2019	1,30	..	2019	443,77	468 343	
	2020	0,03	..	2020	953,77	650 823	

Notes : Les deux points (...) indiquent que des informations statistiques ont été fournies mais qu'aucune donnée n'a été présentée à ce sujet ; un tiret (—) signifie que la quantité est nulle ; et « s.o. » indique qu'aucune culture licite de cannabis n'a été déclarée au cours de l'année considérée. Un point d'interrogation (?) indique que les informations statistiques n'ont pas été fournies.

^a Outre les 25 pays mentionnés dans ce tableau, sept pays (Bolivie (État plurinational de), Allemagne, Malawi, Pérou, Saint-Vincent-et-les Grenadines et Zimbabwe) ont fourni des estimations pour 2021 et/ou 2022 concernant la culture de la plante de cannabis et la production de cannabis.

^b Seul le nombre de plants de cannabis récoltés a été déclaré ; les données concernant la superficie ensemencée et récoltée n'ont pas été fournies.

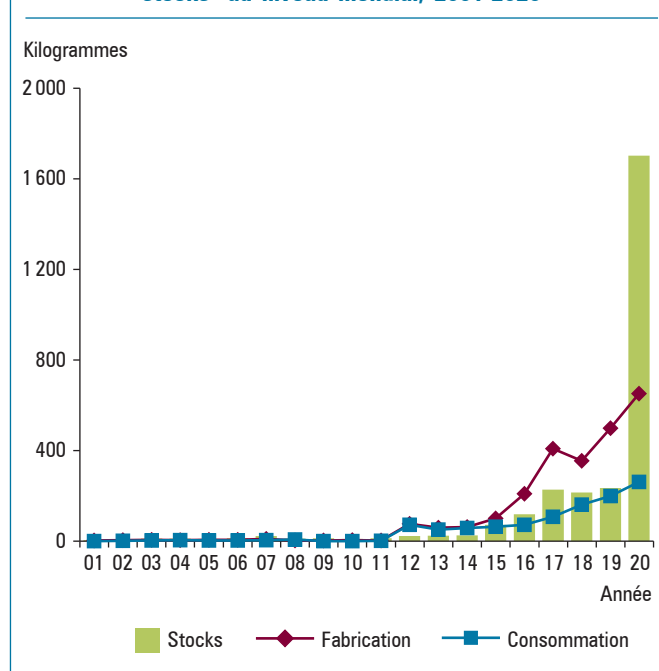
^c La quantité fabriquée est utilisée exclusivement à des fins de recherche.

^d Les chiffres ne portent que sur la culture du cannabis autorisée au niveau fédéral et ont été fournis par le Gouvernement avec les informations statistiques communiquées chaque année.

^e Ce chiffre a été calculé par l'OICS et se fonde sur les évaluations communiquées par les gouvernements. L'OICS suit la question avec le Gouvernement.

106. En 2020, le Canada est resté le principal exportateur de cannabis (88,4 tonnes, soit 74,5% du total mondial), devant le Portugal (7,3 tonnes, soit 6,2%), le Lesotho (6,1 tonnes, soit 5,1%), les États-Unis (5,2 tonnes, soit 4,4%), les Pays-Bas (3,6 tonnes, soit 3%), l'Uruguay (2,8 tonnes, soit 2,4%) et l'Allemagne (1 tonne, soit 0,8%). De moindres exportations ont également été déclarées, par ordre décroissant, par l'Ouganda, l'Espagne, la Finlande, la Colombie, le Danemark, l'Autriche, l'Australie, la Pologne, la Macédoine du Nord, Israël, la Belgique, la Tchéquie et la Slovénie. Cette même année, l'Allemagne en a importé 16,2 tonnes, soit 17,2% du total mondial, devant le Danemark (15,8 tonnes, soit 16,8%), la Finlande (15,5 tonnes, soit 16,5%), Israël (14,6 tonnes, soit 15,5%), le Portugal (5,3 tonnes, soit 5,6%), les États-Unis (5 tonnes, soit 5,3%), l'Australie (4,5 tonnes, soit 4,8%), la Nouvelle-Zélande (3,6 tonnes, soit 3,9%), l'Uruguay (2,8 tonnes, soit 3%), l'Espagne (2,1 tonnes, soit 2,3%), la Belgique (2 tonnes, soit 2,2%), le Pérou (1,6 tonne, soit 1,8%) et l'Italie (1,5 tonne, soit 1,7%). Les pays ayant importé des quantités inférieures à 1 tonne étaient, par ordre décroissant, la France, Malte, la Pologne, la Macédoine du Nord, le Luxembourg, l'Autriche et la Norvège. Les

Figure 31. Cannabis : production, consommation et stocks^a au niveau mondial, 2001-2020



^a Stocks au 31 décembre de chaque année.

stocks étaient principalement détenus par le Royaume-Uni (1 489,2 tonnes, soit 85,2%), suivi de l'Espagne (88,9 tonnes, soit 5,2%), du Canada (49,3 tonnes, soit 2,9%), du Danemark et de la Finlande (20 tonnes, soit 1,2% chacun), de la Macédoine du Nord (17 tonnes, soit 1%) et de la Colombie (16,4 tonnes, soit 1%). Les pays détenant des stocks s'élevant à moins de 1% du total mondial étaient, par ordre décroissant, l'Australie, Israël, l'Allemagne, l'Uruguay, les Philippines, les Pays-Bas, le Chili, les États-Unis, Malte, la France, la Suisse, l'Autriche et la Thaïlande.

Feuille de coca et cocaïne

Feuille de coca

107. Depuis 2000, le Pérou est le seul pays exportateur de feuille de coca sur le marché mondial. Les exportations sont majoritairement destinées aux États-Unis, qui se servent des feuilles de coca pour l'extraction d'aromatants et, accessoirement, la fabrication de cocaïne. En 2020, le Pérou en a exporté 148,9 tonnes, exclusivement vers les États-Unis. Cette même année, les États-Unis ont déclaré avoir utilisé 111,7 tonnes de feuilles de coca, soit légèrement moins qu'en 2019 (127,8 tonnes). En 2020, les stocks les plus importants de feuilles de coca étaient détenus par les États-Unis : 664,4 tonnes, soit 99,9%. Des stocks inférieurs à 1 tonne étaient détenus par l'Italie (213 kg) et la France (4,3 kg).

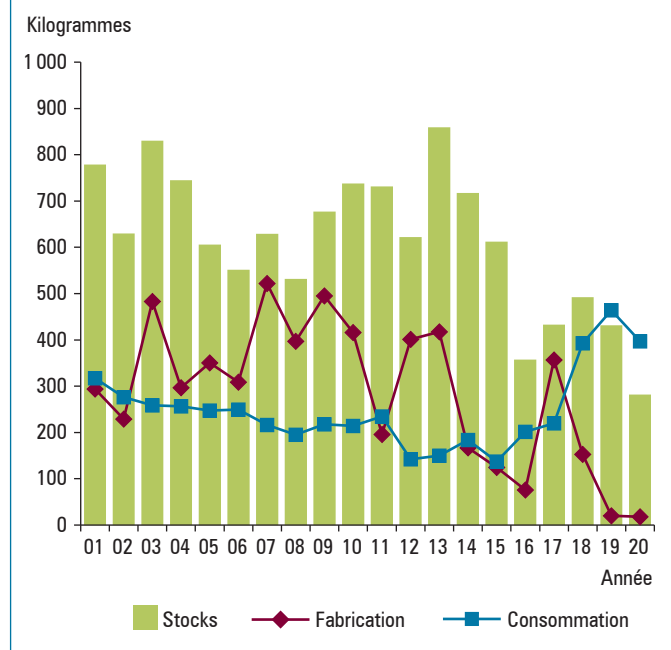
108. Dans l'État plurinational de Bolivie, la culture du cocaïer pour la mastication de la feuille de coca, ainsi que la consommation et l'utilisation de celle-ci sous sa forme naturelle à des fins culturelles et médicinales, telles que la préparation d'infusions, sont autorisées, conformément à la réserve que le pays a formulée en 2013 lorsqu'il a adhéré de nouveau à la Convention de 1961 telle que modifiée par le Protocole de 1972. L'État plurinational de Bolivie a ainsi déclaré une production de 30 954 tonnes en 2020.

Cocaïne

109. La fabrication licite de cocaïne a continué de fluctuer, comme elle le fait depuis plus de 20 ans. Pour 2020, elle a légèrement diminué pour s'établir à 18,3 kg. Les

États-Unis sont l'unique pays fabricant (voir fig. 32). Le principal exportateur en 2020 était le Royaume-Uni (46,7 kg, soit 74,4% des exportations mondiales), suivi des Pays-Bas (9,4 kg, soit 15%), de la Suisse (2,2 kg, soit 3,5%), de l'Allemagne (1,8 kg, soit 3%) et de l'Australie (1,6 kg, soit 2,5%). Les Pays-Bas en ont été le principal importateur (24,9 kg), représentant 41% du total des importations mondiales en 2020, suivis de la Suisse (12 kg, soit 19,8%), de la Belgique (4,8 kg, soit 8%), de la Malaisie (3,6 kg, soit 6%) et de la Suède (2,4 kg, soit 4%). D'autres pays en ont importé moins de 2 kg. La consommation licite de cocaïne, qui est restée stable ces 20 dernières années, se situant en moyenne entre 100 et 300 kg, s'élevait à 396,4 kg en 2020, contre 465,6 kg en 2019. Les principaux consommateurs ont été les États-Unis (306,6 kg, soit 77%), suivis du Royaume-Uni (45,7 kg, soit 11,5%) et des Pays-Bas (10,2 kg, soit 2,6%). Des stocks étaient détenus par les États-Unis (125,3 kg, soit 44,2%), la Fédération de Russie (46,3 kg, soit 16,4%), les Pays-Bas (25,2 kg, soit 8,9%), le Royaume-Uni (21,4 kg, soit 7,5%) et la Suisse et la Finlande (12 kg, soit 4,4% chacune). Un certain nombre d'autres pays en détenaient moins de 10 kg.

Figure 32. Cocaïne : fabrication, consommation et stocks^a au niveau mondial, 2001-2020



^aStocks au 31 décembre de chaque année.

Comparaison des tendances relatives à la consommation d'analgésiques opioïdes

110. La section précédente a mis en évidence les principales tendances en ce qui concerne la fabrication, l'exportation, l'importation et la consommation des différents stupéfiants. Pour pouvoir se faire une idée générale de l'évolution de la consommation des divers stupéfiants et comprendre comment et pourquoi la consommation de certains d'entre eux augmente ou diminue, il importe de les appréhender de façon globale, en particulier pour ce qui est des analgésiques opioïdes nécessaires pour la prise en charge de la douleur. L'analyse qui suit se fonde sur la consommation des principaux analgésiques opioïdes (codéine, fentanyl, hydrocodone, hydromorphone, morphine et oxycodone), exprimée en doses quotidiennes déterminées à des fins statistiques (S-DDD)²⁰.

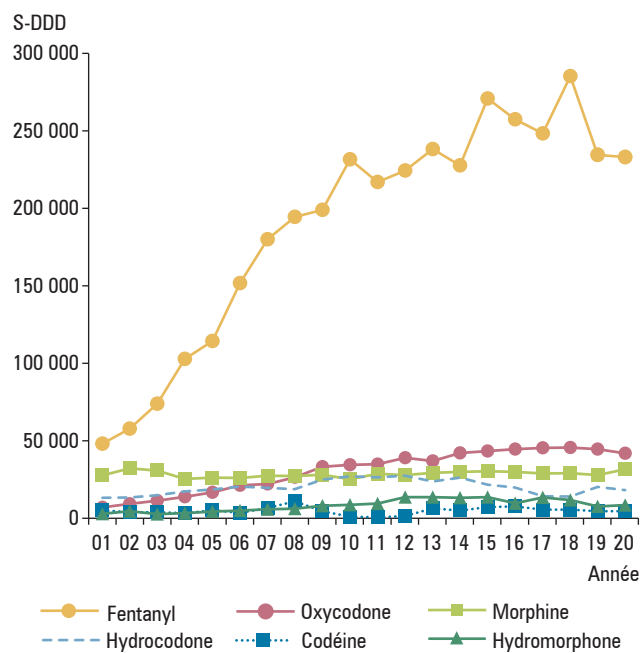
111. Une comparaison de la consommation des différentes substances au cours des 20 dernières années (voir fig. 33) met en évidence la prépondérance du fentanyl. Toutefois, après avoir atteint un pic en 2018, avec 285 959 S-DDD, la consommation mondiale de cette substance est tombée à 235 074 S-DDD en 2019 et est restée relativement stable, avec une légère baisse en 2020 (233 636 S-DDD). La consommation d'oxycodone a augmenté, dans une moindre mesure. Depuis 2009, cette substance a remplacé la

morphine à la deuxième place du classement des opioïdes les plus consommés (après le fentanyl). À l'instar du fentanyl, la consommation d'oxycodone a atteint un niveau record en 2018 (45 726 S-DDD), avant de décroître à 44 821 S-DDD en 2019 et de chuter encore, à 42 099 S-DDD en 2020. En revanche, l'usage de morphine est resté relativement stable entre 2004 (25 644 S-DDD) et 2019 (27 957 S-DDD) mais a augmenté en 2020 pour atteindre 31 824 S-DDD, son niveau le plus élevé depuis 2002. Après avoir régulièrement diminué à partir de 2014, la consommation d'hydrocodone a augmenté pour passer de 14 161 S-DDD en 2018 à 20 415 S-DDD en 2019, mais est retombée à 18 366 S-DDD en 2020. La consommation de codéine pour le traitement de la douleur a diminué entre 2018 et 2019, passant de 5 720 S-DDD à 4 591 S-DDD, avant de remonter en 2020 (4 665 S-DDD). La consommation d'hydromorphone a diminué, passant de 11 834 S-DDD en 2018 à 7 713 S-DDD en 2019, son niveau le plus faible depuis 2008, mais elle a augmenté en 2020, pour atteindre 8 528 S-DDD. Les États-Unis ont représenté la quasi-totalité de la consommation mondiale d'hydrocodone (99,2%), alors que l'usage des autres stupéfiants représentés sur la figure a été signalé par au moins deux pays.

112. En analysant au niveau régional les grandes tendances de la consommation, exprimées en doses quotidiennes déterminées à des fins statistiques (S-DDD) par million d'habitants et par jour, des principaux

²⁰La liste des doses quotidiennes déterminées à des fins statistiques (S-DDD) et une explication de cette notion figurent dans les notes afférentes aux tableaux XIV.1. a à i, XIV.2 et XIV.3.

Figure 33. Consommation de codéine, de fentanyl, d'hydrocodone, d'hydromorphe, de morphine et d'oxycodone, exprimée en nombre total^a de S-DDD, 2001-2020



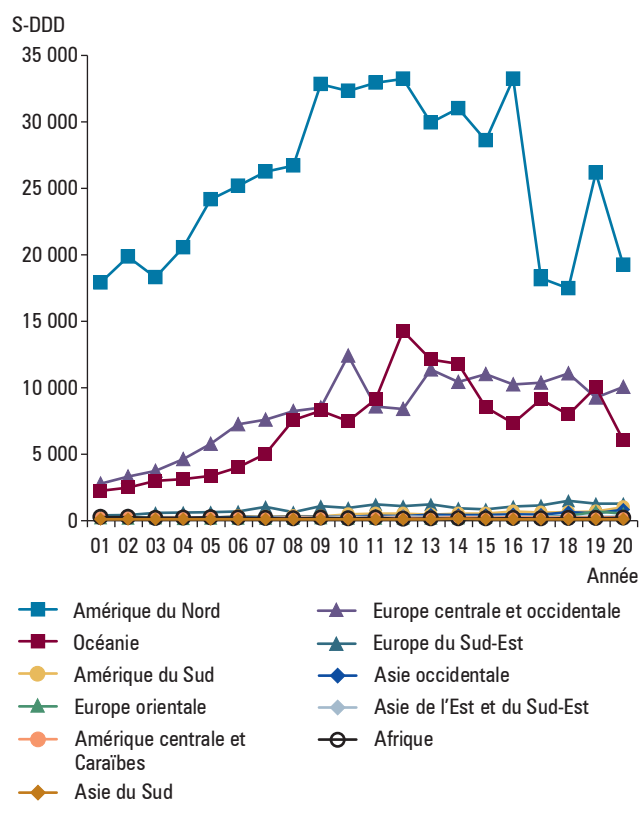
^a La consommation totale d'une substance correspond à la somme des S-DDD signalées par l'ensemble des pays déclarant une consommation.

analgésiques opioïdes (cétobémidone, codéine, dextro-propoxyphène, dihydrocodéine, fentanyl, hydrocodone, hydromorphe, morphine, oxycodone, péthidine, tilidine et trimépéridine), on constate que c'est dans les pays développés d'Europe et d'Amérique du Nord que ces substances sont les plus consommées. Au cours de la période 2018-2020, les pays ayant déclaré la consommation moyenne la plus élevée d'opioïdes pour le traitement de la douleur étaient les États-Unis (26 122 S-DDD), l'Allemagne (22 298 S-DDD), l'Autriche (20 323 S-DDD)²¹, Israël (17 947 S-DDD) et la Belgique (15 422 S-DDD).

113. L'analyse régionale confirme la persistance d'une disparité au niveau mondial en ce qui concerne la consommation d'analgésiques opioïdes. Le nombre de S-DDD au niveau régional est calculé à partir de la population totale des pays qui signalent la consommation d'analgésiques opioïdes et des quantités totales déclarées comme ayant

²¹Le Gouvernement autrichien a communiqué à l'OICS des données ventilées sur la consommation de morphine pour le traitement de substitution aux opioïdes en 2019 et en 2020, qui représentait chaque année 93 % de la consommation. En conséquence, la consommation totale d'opioïdes pour le traitement de la douleur en Autriche au cours de la période 2018-2020 est ramenée à 14 310 S-DDD. Selon les informations dont dispose l'OICS, il s'agit d'une situation unique qui ne devrait pas avoir d'incidences sur les données relatives aux S-DDD d'autres pays où la consommation est élevée.

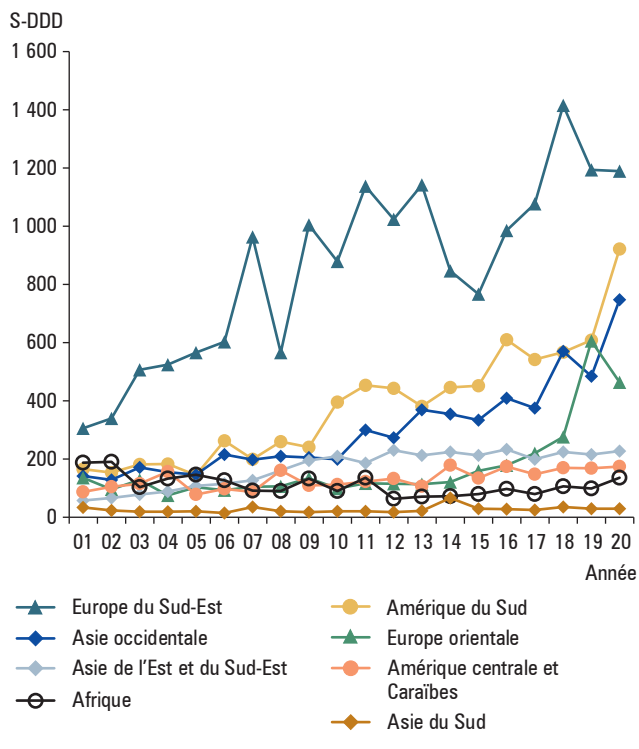
Figure 34. Consommation d'opioïdes pour le traitement de la douleur dans toutes les régions, en S-DDD par million d'habitants et par jour, 2001-2020



été consommées. En 2020, la consommation déclarée par certains pays d'Amérique du Nord, d'Océanie et d'Europe centrale et occidentale porte les moyennes régionales à 19 214 S-DDD en Amérique du Nord, 10 001 S-DDD en Europe centrale et occidentale et 5 984 S-DDD en Océanie (soit une nette diminution par rapport aux 9 984 S-DDD de 2019). Malgré une baisse, là encore, par rapport aux 26 151 S-DDD de 2019, l'Amérique du Nord reste la région où le niveau de consommation d'opioïdes pour le traitement de la douleur est le plus élevé au monde. En Europe centrale et occidentale, la consommation avait diminué entre 2018 (11 021 S-DDD) et 2019 (9 200 S-DDD), mais elle est remontée en 2020 (voir fig. 34).

114. Les niveaux de consommation d'opioïdes en Amérique du Nord, en Océanie et en Europe centrale et occidentale sont bien plus élevés que dans toutes les autres régions du monde, comme le montre la figure 34. La figure 35 permet d'examiner de plus près la consommation dans les autres régions. En Europe du Sud-Est, la tendance était clairement à la hausse jusqu'en 2018, année où la consommation a atteint 1 415 S-DDD, mais celle-ci n'était plus que de 1 192 S-DDD en 2019 et de 1 188 S-DDD en 2020. La consommation en Amérique du Sud a augmenté depuis 2017, année où les pays ont déclaré 537 S-DDD, et a atteint un niveau record de 919 S-DDD en 2020. En Asie

Figure 35. Consommation d'opioïdes pour le traitement de la douleur dans les régions ayant les niveaux de consommation les plus faibles, en S-DDD par million d'habitants et par jour, 2001-2020



occidentale, une tendance similaire a été observée, avec également un record absolu (743 S-DDD) en 2020. L'Europe orientale a atteint un niveau record en 2019, avec 601 S-DDD, mais la consommation a diminué en 2020, passant à 457 S-DDD.

115. D'après l'OICS, les niveaux de consommation d'analgésiques opioïdes sont insuffisants s'ils sont compris entre 100 S-DDD et 200 S-DDD, et très insuffisants s'ils sont inférieurs à 100 S-DDD. Dans ce contexte, les niveaux moyens de consommation signalés en 2020 en Asie de l'Est et du Sud-Est (220 S-DDD), en Amérique centrale et dans les Caraïbes (166 S-DDD), en Afrique (128 S-DDD) et en Asie du Sud (20 S-DDD) sont particulièrement préoccupants.

116. Les figures 36 et 37 présentent la consommation d'analgésiques opioïdes exprimée en doses quotidiennes déterminées à des fins statistiques (S-DDD) totales par substance et par région. Cette analyse souligne une fois de plus la prépondérance du fentanyl dans la plupart des régions du monde. La consommation d'oxycodone atteint ses niveaux les plus élevés en Amérique du Nord, en Océanie, en Europe centrale et occidentale et en Asie occidentale, même si cette substance est également consommée dans d'autres régions. La consommation d'hydrocodone est importante dans les Amériques. La part de la morphine est moins importante dans la plupart des régions, à l'exception de l'Afrique et de l'Amérique du Sud.

Figure 36. Consommation de codéine, de fentanyl, d'hydrocodone, de morphine, d'oxycodone, de péthidine et d'autres opioïdes, dans toutes les régions, exprimée en S-DDD, 2020

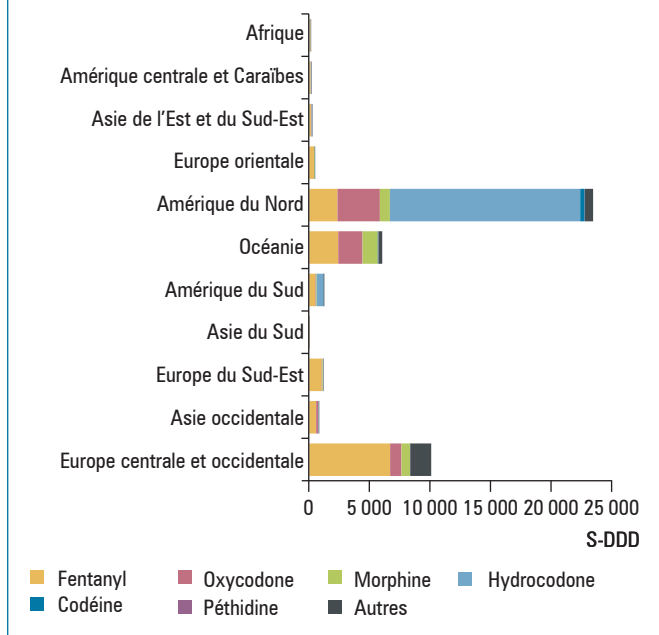
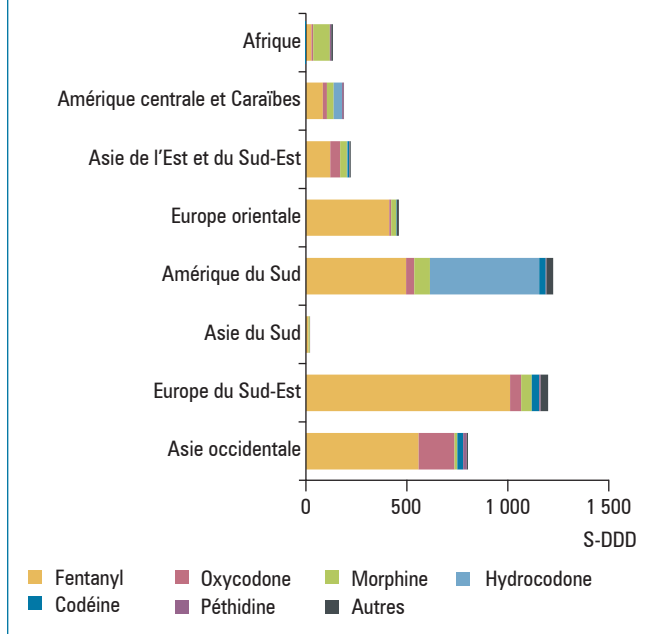


Figure 37. Consommation de codéine, de fentanyl, d'hydrocodone, de morphine, d'oxycodone, de péthidine et d'autres opioïdes, dans certaines régions, exprimée en S-DDD, 2020



117. L'OICS réaffirme qu'il est urgent d'augmenter les niveaux de consommation d'analgésiques opioïdes et d'en améliorer la prescription et l'usage dans tous les pays dans lesquels ils sont insuffisants et très insuffisants en adoptant des politiques publiques spécifiques avec l'appui des gouvernements, des systèmes et des professionnels de santé, de la société civile, de l'industrie pharmaceutique et de la communauté internationale.